QUAND AMON PARLE À PLATON
(La statue Caire JE 38033)

[PLANCHES XV-XXI]

PAR

LAURENT COULON

IFAO. AmbaFrance Caire
128 bis, rue de l'Université
F-75351 PARIS Cedex 07 SP

Si les relations entre Grecs et indigènes au temps de la domination lagide en Égypte ne sont pas exemptes de conflits se teintant parfois de «nationalisme»[1], il n'est en tout cas plus possible de délimiter strictement dans l'administration comme dans le domaine religieux deux univers distincts[2]. Ainsi, certains documents hiéroglyphiques révèlent que, parfois dès le III^e^ s. av. J.-C., des Grecs s'étaient nourris de culture égyptienne et avaient adopté les croyances religieuses locales[3]. Il apparaît également que certains sujets hellènes exerçaient les prêtrises des dieux autochtones[4]. Il est néanmoins souvent difficile de saisir de manière plus précise les phénomènes d'acculturation qui touchent les Grecs d'Égypte, faute de pouvoir établir de manière explicite à la fois leur origine (au-delà des critères souvent peu pertinents de l'onomastique) et la nature exacte de leurs liens avec les cultes égyptiens, particulièrement en ce qui concerne les représentants du pouvoir lagide. En cela, le cas que nous présentons ici apporte un témoignage exceptionnel du bi-culturalisme des hauts fonctionnaires dans la *chôra* au début du I^er^ s. av. J.-C., témoignage éclairé par la convergence de sources grecques, démotiques et hiéroglyphiques. Le document inédit que nous publions pourrait d'ailleurs être qualifié d'emblématique car il nous narre le récit d'un individu nommé Platon recevant à Thèbes les oracles du dieu Amon.

[1] Voir la synthèse de W. Huss, *Der makedonische König und die ägyptischen Priester* (*Historia. Einzelschriften* 85), 1994.

[2] Voir particulièrement les contributions de W. Clarysse, *Aegyptus* 65 (1985), p. 57-66; *id.*, *in* S.P. Vleeming (éd.), *Hundred-Gated Thebes* (*PLBat* 27), 1995, p. 1-19; *id.*, *in* D. Valbelle, J. Leclant (éd.), *Le décret de Memphis. Colloque de la Fondation Singer-Polignac*, 1999, p. 41-65, part. p. 54; J. Quaegebeur, *in* Chr. Cannuyer, J.-M. Kruchten (éd.), *Mélanges Théodoridès*, 1993, p. 216-217; voir aussi dernièrement R. Scholl, *in* H. Felber, S. Pfisterer-Haas (éd.), *Ägypter-Griechen-Römer. Begegnung der Kulturen*, *Kanobos* 1 (1999), p. 115-131.

[3] Voir dernièrement Ph. Derchain, *Les impondérables de l'hellénisation. Littératures d'hiérogrammates* (*MRE* 7), 2000; Ph. Collombert, *CdE* LXXV (2000), p. 47-63; I. Guermeur, *RdE* 51 (2000), p. 69-78.

[4] J. Quaegebeur, *in* E. Van't Dack *et alii*, *Egypt and the Hellenistic World. Proceedings of the International Colloquium. Leuven — 24-26 May 1982* (*StudHell* 27), 1983, p. 306, n. 14; H. Heinen, *in* B. Funck (éd.), *Hellenismus. Beiträge zur Erforschung von Akkulturation und politischer Ordnung in den Staaten des hellenistischen Zeitalters*, 1996, p. 339-353; *id.*, *in* L. Mooren (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World* (*StudHell* 36), 2000, p. 133-135; G. Vittmann, *in* W. Clarysse, A. Schoors, H. Willems (éd.), *Studies Quaegebeur* II (*OLA* 85), 1998, p. 1231-1250.

I. LA STATUE CAIRE JE 38033

La statue Caire JE 38033[5], qui est l'objet de cette publication, est issue de la Cachette de Karnak, dont G. Legrain l'a extraite en mai 1905 en lui octroyant le numéro 672[6]. Transférée au Musée du Caire, elle fut exposée quelque temps puis conservée dans les réserves[7], sans qu'on eût idée de la teneur des inscriptions qu'elle portait. La seule mention qui nous en soit connue dans la littérature égyptologique se trouve dans la thèse de R.S. Bianchi, qui, utilisant les fichiers du *Corpus of Late Egyptian Sculpture* constitués par B.V. Bothmer, ne disposait que de photographies partielles de la statue, sans que les inscriptions lui soient visibles[8]. Pour notre part, c'est au contraire la lecture des seules inscriptions du monument qui a constitué le point de départ de notre recherche. Grâce à l'existence d'estampages du pilier dorsal réalisés par G. Legrain lors de la découverte de la statue, et conservés actuellement dans les archives du CFEETK[9], nous avons pu prendre connaissance du texte inscrit sur le monument et, par un dépouillement systématique du Journal d'Entrée du Musée du Caire, l'associer à la statue JE 38033.

Description (Pl. XV-XVI)

La statue est en granitoïde et n'est préservée que dans sa partie centrale, les pieds et la tête étant brisés[10]. Elle se range dans la catégorie bien connue des «striding draped male figure», et nous renverrons pour l'essentiel du commentaire stylistique aux travaux de R.S. Bianchi sur ce type statuaire[11]. On les complètera néanmoins par les analyses publiées

[5] Nous remercions le Dr. Mohamed Chimi, alors directeur du Musée du Caire, pour nous avoir permis d'accéder à la statue et pour l'autorisation de la publier, ainsi que son successeur le Dr. M.M. Eldamaty, qui nous a donné toute facilité pour contrôler à nouveau nos lectures sur l'original. Les photographies ont été réalisées par A. Lecler, que nous remercions également. Enfin, nous avons bénéficié pour l'étude de cette statue des précieuses remarques de O. Perdu, du professeur H. De Meulenaere et de D. Devauchelle à qui nous exprimons notre gratitude.

[6] Dans le compte rendu général des fouilles de l'année 1905 dans ce secteur, paru dans *RT* 28 (1906), p. 148-161, les statues postérieures à la troisième période intermédiaire, au nombre d'une centaine, sont évoquées succinctement aux pages 160-161.

[7] Selon H. De Meulenaere, elle était encore visible dans les salles en 1950. Actuellement, elle se trouve au sous-sol, pièce 14.

[8] R.S. Bianchi, *The Striding Draped Male Figure of Ptolemaic Egypt*, PhD, New York, 1976 [microfiches UMI, Ann Arbor], II, p. 10-11, pl. 3, fig. 4 (cat. IB). La statue n'est pas signalée dans le Porter & Moss.

[9] CFEETK Planex nº 949, 983 et 1003. Ces estampages sont vierges de tout commentaire, alors que dans le cas de certains monuments issus de la Cachette, leur numéro K a été reporté par Legrain au crayon bleu; aucun estampage correspondant au texte du tenon gauche n'a été retrouvé. Sur la découverte de ces estampages, voir Th. Zimmer, *in* J.-M. Kruchten, *Les annales des prêtres de Karnak* (*OLA* 32), 1989, p. 1-3. Un inventaire est en cours par nos soins. Nous remercions A. Arnaudies, A. Chéné et Ph. Groscaux pour leur précieuse collaboration dans le traitement de cette documentation au CFEETK.

[10] Hauteur du fragment conservé: 98 cm. La cassure supérieure, au sommet du pilier dorsal, mesure 9,5 cm en largeur. Il faut noter la présence, au niveau de la brisure du cou, d'un tenon en bois, indice d'une possible restauration antique de la statue.

[11] R.S. Bianchi, *op. cit.*; *id.*, *in* H. Maehler, V.M. Strocka (éd.), *Das Ptolemäische Ägypten*, 1978, p. 95-102; voir aussi dernièrement Chr. Zivie-Coche, *in Tanis. Travaux récents (1987-1997)*,1998, p. 535-540.

récemment par W. Kaiser qui place l'apparition de celui-ci vers 125 av. J.-C.[12], nombre de statues ayant été datées récemment de la fin de l'époque ptolémaïque, alors qu'elles étaient placées jusqu'alors au début de celle-ci[13].

Le personnage, représenté debout, la jambe gauche en avant, est vêtu du costume tripartite[14] comprenant une tunique à manches courtes, une robe et un châle, auquel s'ajoute une peau de léopard[15]. Autour du cou, un renflement circulaire se laisse voir, qui peut être interprété comme le col de la chemise, à moins qu'il ne s'agisse d'un collier maintenant par exemple un insigne-*bat*[16], que l'arrachement de la partie supérieure du torse aurait fait disparaître. Le châle, ramené en avant par la main gauche du personnage, présente une frange au tissage stylisé par des séries de trois traits incisés[17].

Le pilier dorsal offre la particularité d'être, dans sa partie supérieure, incliné pour se rapprocher de la tête, traitement qui semble caractéristique de la fin de l'époque ptolémaïque[18].

Le «pyramidion» est occupé par une scène d'adoration du personnage agenouillé devant la triade thébaine, Amon, Mout et Khonsou, ces trois divinités étant accroupies. Cette scène est très proche de celle qui orne le sommet du pilier dorsal de la statue de Pétimouthès (Turin 3062+ Karnak, Karakol 258)[19] et l'on peut supposer que, de la même manière, le sommet du pyramidion de notre statue était occupé par un ciel surmonté du disque ailé. Il ne reste aucune trace de la chevelure du personnage, mais il est probable qu'il s'agissait d'une coiffure «réaliste» aux cheveux courts bouclés[20].

[12] W. Kaiser, *MDAIK* 55 (1999), p. 237-263.

[13] *Ibid*., p. 245.

[14] R.S. Bianchi, *The Striding Draped Male Figure*, I, p.1-27; *id*., *in Das Ptolemäische Ägypten*, p. 95-98; *id*., *BES* 2 (1980), p. 9-31, part. p. 14-15.

[15] Ce dernier attribut est devenu à la XVIII^e^ dynastie un emblème du clergé d'Amon thébain et sa résurgence à l'époque saïte puis à l'époque ptolémaïque dans ce type de statue peut être rattachée à la dévotion des personnages envers le dieu local. Cf. B.V. Bothmer *et alii*, *Egyptian Sculpture of the Late Period*, 2^e^ éd., 1969, p.16; R.S. Bianchi, *The Striding Draped Male Figure*, p. 106-107. Voir aussi *e.g.* le graffito des frères Horsaisis et Horemheb où ceux-ci sont représentés vêtus de la peau de léopard en train d'adorer Amon (= Cl. Traunecker, *in Studies Quaegebeur* II, 1998, p. 1196). On notera enfin que Platon porte probablement le titre de prêtre-*setem* et qu'il a peut-être aussi voulu être immortalisé dans sa tenue d'officiant au moment où il a reçu les oracles d'Amon. Cp. R.A. Parker, *A Saite Oracle Papyrus from Thebes*, 1962, pl. I; P. Vernus, *BIFAO* 75 (1975), p. 104 et n. (1); J.-M. Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose* (*MRE* 5), 1986, p. 9-10 et pl. III/1.

[16] Cp. la statue Louvre E. 20361 (PM I^2^, 793; R.S. Bianchi, *op. cit*., II, cat. IC); cf. *id*., *ARCE Newsletter* 95 (1975/1976), p. 3.

[17] Cf. R.S. Bianchi, *The Striding Draped Male Figure*, I, p. 14 et pl. V, A1.

[18] B.V. Bothmer *et alii*, *op. cit*., p. 168-169 et p. 178; G. Kueny, J. Yoyotte, *Grenoble, musée des Beaux-Arts. Collection égyptienne*, 1979, p. 52, n^o^32.

[19] R.S. Bianchi, *op. cit*., Cat IA, pl. I, fig. 2; J. Quaegebeur, *in* E. Van't Dack *et alii*, *The Judean-Syrian-Egyptian Conflict of 103-101 B.C.* (*CollHell* I), 1989, p. 89.; sur la décoration des «pyramidions» des statues ptolémaïques, voir H. De Meulenaere, *BIFAO* 86 (1986), p. 142; Chr. Zivie-Coche, *in Tanis. Travaux récents (1987-1997)* [1998], p. 541-543.

[20] Voir dernièrement W. Kaiser, *MDAIK* 55 (1999), p. 247-251, pl. 35-39.

À partir des exemples qu'il a rassemblés, R.S. Bianchi veut définir un style spécifiquement thébain[21] incluant notamment, outre notre statue, celle de Pétimouthès, la statue Louvre 20361[22] ou une statue passée dans le commerce[23]. Nous insisterons pour notre part sur la très grande proximité entre la statue Caire JE 38033 et celle de Pétimouthès[24], tant par la finition relativement soignée que par la structure du pilier dorsal. Nous verrons plus loin que ces deux monuments ont probablement été réalisés dans un très bref intervalle de temps. Mais il est évident par ailleurs qu'ils partagent aussi de nombreuses caractéristiques communes avec certaines statues du I^er^ s. av. J.-C. issues du Delta[25].

Texte

La gravure des hiéroglyphes est particulièrement mauvaise dans de nombreux cas, du fait de la nature et des imperfections de la pierre, ce qui, s'ajoutant à l'encrassement de certains signes, rend la lecture particulièrement délicate. Les relevés que nous présentons résultent de la confrontation de déchiffrements effectués sur la statue à deux reprises, de l'examen des photographies et de celui des estampages. Ils comportent nécessairement une part de «normalisation» et d'interprétation.

a. Pilier dorsal (pl. XVII-XX)

Le texte gravé sur le pilier dorsal est réparti en trois colonnes, larges de 4 cm. Les hiéroglyphes sont orientés vers la droite, ce qui correspond à l'usage le plus fréquent[26].

[1] *Le comte, prince, frère du roi* **(a)**, *dont les faveurs sont grandes dans le palais royal, qui se déplace librement dans le magasin* **(b)**, *au cœur efficace concernant les directives de son maître, son dieu, Amon* **(c)**, *prophète d'Osiris qui réside dans le Château-des-deux-oisillons* **(d)**, *de Heka l'enfant* **(e)**, *de Chemanefer* **(f)**, *d'Isis qui réside dans le Château-des-deux-oisillons* **(g)**, *de Khnoum-Rê maître d'Esna, de Menhyt, de Nebtouou, de Neith la grande, la mère divine, de Khnoum-Rê maître de la Campagne* **(h)**, *prophète de Ta-sent-nofret, prophète de Khonsou de Kom Ombo* **(i)**,

[21] R.S. Bianchi, *The Striding Draped Male Figure*, I, p. 112.

[22] Cf. *supra* n. 16.

[23] PM VIII, p. 949, n°801-791-260; *Aegyptische Kunst – Auktion 46. 28 April 1972, Münzen und Medaillen*, Basel, 1972, n°123, pl. 29; catalogue de vente Paris, Drouot-Montaigne, 23.04.2001, n°760; R.S. Bianchi, *op. cit.,* II, cat. I J. Voir aussi Cl. Traunecker, *in Studies Quaegebeur* II, 1998, p. 1210, doc. n°3.

[24] Voir *supra* n. 19; photographies dans B.H. Stricker, *OMRO* 40 (1959), pl. VII.1; A.M. Donadoni Roveri (éd.), *Civilta degli Egizi. Le arti della celebrazione*, 1989, p. 177, fig. 269.

[25] Voir certaines statues de Tanis, malheureusement très fragmentaires (cf. Sân 91-200 et les autres exemples cités par Chr. Zivie-Coche, *op. cit*., p. 539-540) ou celle d'Aristonikos provenant de To-Bener (I. Guermeur, *RdE* 51 [2000], p. 69-78, pl. XIII-XIV).

[26] Voir les exceptions listées par I. Guermeur, *op. cit*., p. 72, n. 17.

prophète d'Hathor-[…] (?), scribe des phylae du temple de Nekhbet (j)*, de Menhouy aux nombreux [couteaux]* (k)*, prophète de Montou maître d'Héliopolis-du-Sud, de Montou-Horakhty, prophète de […? Bouk]his* (l)*, d'Hathor qui réside à Ermant* (m) *[…] [2] prophète de Min-Amon* (n)*, prêtre-s*[*etem*] (o)*, [scribe du livre divin] d'Amon-Rê* (p)*, grand majordome du temple de Khonsou-dans-Thèbes-Neferhotep* (q)*, prophète de Mout la grande, maîtresse de l'Ichérou, quatrième prophète, troisième prophète, second prophète d'Amon, Platon* (r) *v(ivant)*(s) *fils du pareillement titré Platon v(ivant) né de la dame vénérable* (t) *Tathotis* (u) *v(ivante).*

Il déclare en adorant son maître (v) *Amon-Rê, roi des dieux: «Je suis (un homme) au cœur généreux* (w)*; je suis apparu dans ta demeure pour écrire ton nom* (x)*: une louange, à la mesure de la terreur que je ressens* (y) *! J'ai protégé ta ville* (z) *contre (…)*

[Tu as tourné] [3] ton visage vers moi en apportant toutes les félicités à quatre reprises (aa)*. Tu as placé ton image vivante, Amon d'Opé de Djêmé, le dieu grand vivant à la tête des dieux* (bb)*, devant toi* (cc)*. Tu l'as rejoint sur son trône voilé (?)*(dd)*. Il est alors apparu dans sa (pleine) manifestation* (ee) *[?…]* (ff)*. Il a tourné son visage vers moi. Il a fait que je sois saisi d'allégresse, sa puissance ayant envahi mes membres* (gg)*. Il m'a révélé les directives (à suivre). Je <les> ai interprétées* (hh) *en sa présence comme des bienfaits que tu as faits pour moi* (ii)*.*

Le deuxième des cinq jours épagomènes (jj)*, en ce jour heureux où ce dieu apparaît en procession* (kk)*[…]*

b. Côté gauche, sur l'épaisseur du pilier dorsal (pl. XXI)

Le texte gravé entre la jambe gauche du personnage et le pilier dorsal comporte dans l'état actuel du monument trois colonnes, larges de 3 cm. Il est possible qu'il faille en restituer au moins une. Sur les statues présentant cette disposition et la même orientation des hiéroglyphes, la colonne la plus proche de la jambe, c'est-à-dire la plus courte, est généralement la première[27]. Néanmoins, dans cette configuration, quand le texte fait partie du discours du personnage, ce qui est le cas ici, le rétrograde vocatif est souvent employé[28], ce qui incite à considérer la colonne la plus longue comme la première. Le fait qu'elle corresponde au début d'un nouveau développement renforce cette interprétation.

[27] Pour les statues thébaines de la Basse Époque et postérieures, voir notamment Caire JE 36991 = CG 48610 (R. el-Sayed, *ASAE* 74 [1999], p. 149-154 et pl. III-V; et J.A. Josephson, M.M. Eldamaty, *CGC. Statues of the XXVth and XXVIth dynasties*, 1999, p. 21-23 et pl. 10); JE 37447 = CGC 48647 (*ibid.*, p. 106-108 et pl. 47); JE 36714 (inédite; estampage Legrain CFEETK inv. n°880). Voir aussi les statues ptolémaïques provenant de Tanis, par ex. CG 700 (voir les réf. citées *infra* n.[v]) ou la statue perdue de Pikhaâs (J. Yoyotte, *Kêmi* 15 [1959], p. 68-69).

[28] Nous utilisons ici les résultats d'une étude inédite d'O. Perdu (conférence présentée à Bruxelles, FERE, 26.4.2001), dont l'auteur nous a généreusement fait part. Pour des exemples de cette disposition, voir la statue JE 38064 + tête Brooklyn 55.175 (PM II^2, 160); la statue ptolémaïque San José, Rosicrucian Museum, n°1583 (PM II^2, p. 292).

(1) *L'an* (ll) *17, le premier mois de la saison-akhet, le 20e jour* (mm)*, il a tourné son visage vers moi et il m'a dit en […]*
(2) *offrandes et volailles dans le temple […]*
(3) *grands […]*
[…]

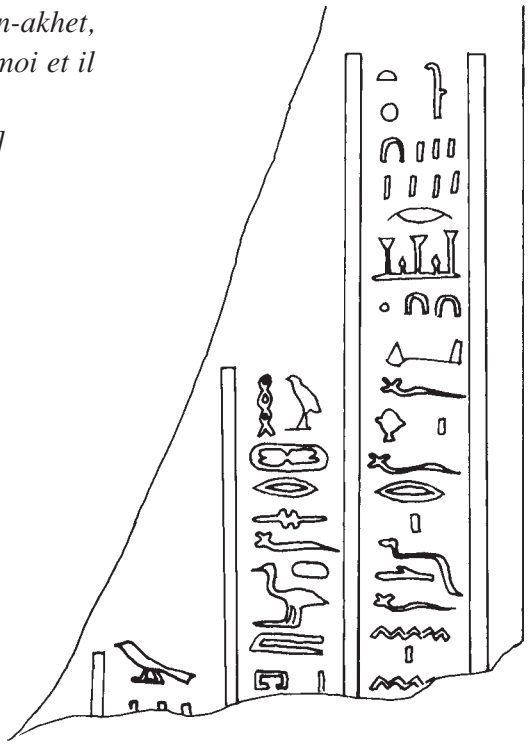

Notes

(a) La séquence de titres *jrj-pʿt ḥ3ty-ʿ sn-nsw* se retrouve notamment sur la statue du stratège Pamonthès au Ier S. av. J.C. (Louvre E 20361 = G. Daressy, *RT* 15 [1893], p. 162, col. 1); sur le titre *sn-nsw*, voir la discussion *infra* §II.

(b) Ce type de formules est fréquent dans les inscriptions des dignitaires ptolémaïques. Cf. *e.g. wr ḥsw n pr Ḥr wsḫ nmtt m stp-s3* sur la statue de Korax (Caire JE 45390, pilier dorsal, col. 1 = A. Abdalla, *in* C.J. Eyre *et alii* (éd.), *The Unbroken Reed. Studies Shore* [*Occasional Publications* 11], 1994, p. 12, fig. 4a). Sur la formule *wsḫ nmtt*, voir *Wb*. II, 271, 16; H. De Meulenaere, *in* O. Firchow (éd.), *Ägyptologische Studien. Fs. Grapow*, 1955, p. 229-230; ajouter statue Bayonne, Musée Bonnat nº498, pilier dorsal, col. 1 (= H. De Meulenaere, *BIFAO* 61 [1962], p. 33).

Si cette séquence formulaire est certes bien attestée, la mention du magasin (*šnʿ*) qui est mise en parallèle avec le palais royal est surprenante. La lecture paraît hors de doute, à moins de postuler une confusion avec le terme , «antichambre, salle d'audience» (voir dernièrement G. Vittmann, *Der demotische Papyrus Rylands 9* [*ÄAT* 38], 1998, II, p. 655-658). On songerait éventuellement à l'importance prise par les *šnʿ wʿb* comme monument de prestige dans les temples (Cl. Traunecker, *RdE* 38 [1987], p. 147-162). Pétimouthès, contemporain de Platon, se vante d'avoir édifié un tel «temple haut» pour Amon à Karnak (statue Turin 3062 + Karnak, Karakol 258 = J. Quaegebeur, *in The Judean-Syrian-Egyptian Conflict*, 1989, p. 93-94 (a-b, col. 3) et p. 100, n. 26). Le «magasin-*šnʿ* » évoquerait alors un lieu privilégié du culte d'Amon, ce que corroborerait l'existence d'un «Amon du magasin», attesté à Edfou et à Dendéra mais probablement d'origine thébaine (cf. S. Cauville, *BIFAO* 91 [1991], p. 96; pour une autre opinion, voir J.C. Darnell, *Enchoria* 16 [1988], p. 129-131).

(c) La lecture du petit signe, peu défini, précédant le mot *jb* est problématique. Seul le signe-mot 𓄣 paraît convenir. L'expression *mnḫ jb* se trouve avec cette graphie dans le décret de Memphis (*Urk*. II, 169, 11), en lien avec la dévotion à l'égard des dieux, l'équivalent grec étant alors εὐσεβής, «pieux». Elle est bien attestée dans les inscriptions tardives, par exemple dans la statue du stratège Pamenchès (Caire JE 46320, col. 1 = A. Abdalla, *in Studies Shore*, 1994, p. 7, fig. 2): *mnḫ jb ḫr nṯrw nṯrwt*. Sur cette épithète, voir en dernier lieu les nombreuses références réunies par G. Vittmann, *MDAIK* 55 (1999), p. 308, n. (b). Les «directives du dieu» ou «des dieux» sont fréquemment mentionnées dans diverses formules stéréotypées des autobiographies tardives (cf. O. Perdu, *RdE* 49 [1998], p. 252 et n. [c]), mais l'expression renvoie aussi au contenu des oracles évoqués dans la suite du texte.

(d) Pour une autre attestation de ce titre, voir M. Coenen, *JEOL* 35-36 (1997-2000), p. 44. Le toponyme latopolitain *ḥwt-ṯ3wy*, «le Château-des-deux-oisillons» (*i.e*. Chou et Tefnout) renvoie probablement à un sanctuaire très proche du temple de Pi-neter, au nord d'Esna (S. Sauneron, *Esna* V, 1962, p. 7, n. 1), à proximité duquel se trouvait l'abaton osirien. Voir par exemple *Esna* 55, 2 (fête du 10 Thot); 55, 7 (fête du 30 Khoïak). Sur la théologie liée au *ḥwt-ṯ3wy*, voir aussi M.-Th. Derchain-Urtel, *Priester und Tempel* (*GOF* IV/19), 1989, p. 133-137.

(e) À propos de *Ḥk3-p3-ḫrd*, dieu-fils adoré à Esna, voir S. Sauneron, *Esna* V, 1962, p. 33-35; L. Kákosy, *LÄ* II, 1977, col. 1108-1110; F.-R. Herbin, *Le livre de parcourir l'éternité* (*OLA* 58), 1994, p. 17, n. 45. Il est également associé au «Château-des-deux-oisillons»: dans un hymne qui lui est consacré, on lui souhaite «une longue royauté dans Pi-Neter, et d'exercer l'autorité suprême dans le Château-des-deux-oisillons» (*Esna* III, 340, 7 = V, p. 34).

(f) Sur ce dieu-crocodile *Šmʿ-nfr*, voir S. Sauneron, *in Mélanges Mariette* (*BdE* 32), 1961, §11, p. 239-241; J. Quaegebeur, *LÄ* V, 1984, col. 575, *s.v*. Schemanefer. En dehors des inscriptions d'Esna, le culte de cette divinité est surtout attesté par l'onomastique, à Esna même et dans le reste de l'Égypte, essentiellement à travers des attestations démotiques et grecques (Σεμενοῦφις). Cf. J. Quaegebeur, *CdE* LVI (1981), p. 354-359; H.J. Thissen, *Die demotischen Graffiti von Medinet Habu* (*DemStud* 10), p. 14, n. 2; F.R. Herbin, *op. cit*., p. 16, n. 38; *Demotisches Namenbuch* I, 13, 1995, p. 966 + I, 18, 2000, p. 196.

(g) Sur cette Isis, voir *supra* n. (d) et par ex. *Esna* III, 209, 28 = VIII, 43. Isis accomplissait notamment les rites décadaires sur la tombe d'Osiris, située non loin de Pi-neter (*Esna* III, nº345, 14 = V, p. 45; voir aussi III, nº 217, 21 = VIII, p. 40; pOIC 25389, XXXV, 7-8 = F.-R. Herbin, *op. cit*., p. 76 et 509).

(h) Il s'agit là des dieux principaux du panthéon latopolitain. Voir S. Sauneron, *Esna* V, 1962 et VIII, 1982, *passim*. L'ensemble de la liste des dieux d'Esna semble organisé selon une répartition par sanctuaire (Château-des-deux–oisillons / temple urbain (*T3-snt*) / temple de la Campagne).

(i) Sur ces dieux de Kom Ombo, on consultera l'ouvrage de A. Gutbub, *Textes fondamentaux de la théologie de Kom Ombo* (*BdE* 47), 1973, index, p. 37, *s.v*. Tasentnefert et p. 20 *s.v*. Chonsou. Les deux divinités sont respectivement mère et fils au sein des triades ombites. Voir aussi *id*., *LÄ* V, 1984, col. 857-859, *s.v*. Sent-Nofret; Cl. Traunecker, *Coptos. Hommes et dieux sur le parvis de Geb* (*OLA* 43), 1992, p. 353 (à propos de Khonsou de Kom Ombo).

(j) La mention du temple de Nekhbet invite à rattacher la (les) première(s) divinité(s) évoquée(s) aux sanctuaires d'Elkab (Eileithyaspolis). Le signe paraît sûr, mais le signe suivant est indistinct quant à la coiffure de la divinité. On suggèrera donc de voir là une forme d'Hathor, dont on sait qu'elle recevait un culte dans cette cité, mais une lecture Isis-Nephthys peut être aussi envisagée. Sur les divinités d'Elkab, voir Ph. Derchain, *Elkab* I, 1971, p. 11-32; J. Quaegebeur, *in Proc. XVIth Int. Congr. of Papyrology. 1980* (*ASP* 23), 1981, p. 527-536. Quant au titre *sš s3w*, il n'était jusqu'à présent connu que par des textes démotiques, cf. M. Depauw, *The Archive of Teos and Thabis*, (*MRE* 8), 2000, p. 175-176, n. (h).

(k) Le nom de *Mnḫwy* «aux nombreux couteaux» a fait l'objet d'une erreur du lapicide, et il faut corriger *ʿš3 n* en *ʿš3 dm(wt)*; cette erreur a pu être induite par la confusion entre les signes du filet d'eau et du couteau, relativement proches en écriture cursive. Sur ce dieu-boucher et un de ses prophètes, voir H. Wild, *BIFAO* 54 (1954), p. 191-193, n. (20). Il apparaît fréquemment dans les inscriptions du temple d'Esna et semble devoir être rattaché à la localité voisine d'Asfoun (*ibid.*, p. 193; S. Sauneron, *Esna* V, p. 50, n. (e) et p. E, add. à la p. 377; A. Farid, *SAK* 13 (1986), p. 50-53). En tant que dieu-boucher, il apparaît aussi dans les processions de génies économiques (par ex. en *Dend.* VII, 183, 12). Cf. D. Meeks, *in Génies, anges et démons* (*Sources orientales* 8), 1971, p. 30; J. Yoyotte, *Ann CF* 95 (1994-1995), p. 659.

(l) La lecture des signes précédant le hiéroglyphe du taureau est très incertaine. On penserait sous toutes réserves à une graphie erronée du groupe . En tout état de cause, le contexte et le déterminatif permettent d'assurer une lecture «Boukhis». Sur Montou et ses différentes formes dans le panthéon d'Ermant, voir notamment A. Eggebrecht, *LÄ* I, 1975, col. 435-441, *s.v.* Armant (avec réf.). Pour d'autres prêtres de Montou d'Ermant et de Bouchis à l'époque ptolémaïque, voir *e.g.* statue Brooklyn 68.10.1 (R. Mond, O.H. Myers, *Temples of Armant*, 1940, II, pl. XVIII, 6; F. von Känel, *Les prêtres-ouâb de Sekhmet et les conjurateurs de Serket* [*BEPHE V^e S.* 87], 1984, p. 115); statue Louvre E 20361 (= G. Daressy, *RT* 15 [1893], p. 162).

(m) La forme du signe à l'intérieur de l'enceinte est particulièrement indistincte, mais seule une lecture paraît possible. Hathor est attestée dans le panthéon hermonthite. Cf. *LD* IV *Text*, p. 6; statue Louvre E 20361, col. 4 (= G. Daressy, *loc. cit.*); R. Mond, O.H. Myers, *op. cit.*, I, p. 181.

(n) Les prêtrises liées à Min-Amon sont bien représentées à Thèbes à l'époque ptolémaïque et romaine, voir *PP* III, 5867; Magdi el-Molla, El-Sayed Hegazy, Abd El-Hamid Maarouf, *Cahiers de Karnak* IX (1993), p. 241 (*w'b Mnw-Jmn ḥr s3 3-nw*); J. Quaegebeur, *in Fs. Winter* (*AegTrev* 7), 1994, p. 213-223; F.-R. Herbin, *Le Livre de parcourir l'éternité*, p. 26-27 et n. 75; Chr. Beinlich-Seeber, *in* A. Brodbeck (éd.), *Ein ägyptisches Glasperlenspiel. Fs. E. Hornung*, 1998, p. 36-37. Sur la personnalité de Min-Amon et ses liens avec Amon d'Opé de Djêmé, voir particulièrement les scènes du propylône de Montou (éd. S.H. Aufrère, *Le propylône d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord* [*MIFAO* 117], 2000, §21a et b, p. 335-350).

(o) Les signes sont particulièrement mal gravés, mais la lecture *stm* est probable. Des graphies comparables avec le déterminatif de l'homme effectuant une libation sont bien attestées. Voir par ex. *Edfou* III, 276, 3; statue Caire JE 37327, citée par G. Vittmann, *Priester und Beamte*, 1978, p. 125 (corriger la lecture en).

(p) Là encore, le début du titre est de lecture douteuse, mais les traces et le déterminatif de la cordelette invitent à lire *sš mḏ3t-nṯr n Jmn-Rʿ* (malgré l'absence surprenante d'antéposition du signe *nṯr*), titre bien attesté dans la Thèbes ptolémaïque. Cf. *e.g*. *PP* IX, 5489a. Sur cette charge, que rend en grec l'appellation «ptérophore», voir H.J. Thissen, *LÄ* IV, 1982, col. 1182; J. Quaegebeur, *in Fs. Fecht* (*ÄAT* 12), 1987, p. 378-379, n. 70-71. Pour l'association entre les fonctions de prêtre-*setem* et de *sš mḏ3t-nṯr*, voir *Edfou* I, 540, 4-5.

(q) Pour le titre thébain *ʿ3 pr n Ḥnsw-m-W3st-Nfr-ḥtp*, bien attesté à l'époque tardive, voir *e.g*. *PP* IX, 5481add; H. De Meulenaere, *CdE* LIX (1984), p. 238-241; *id*., *CdE* LXIV (1989), p. 63; Fr.-R. Herbin, *Le livre de parcourir l'éternité*, p. 10, n. 14.

(r) Le nom *Pltn* est un hapax dans la documentation hiéroglyphique, mais il est hors de doute qu'il faille l'identifier au nom grec Πλάτων, qui n'est pas rare à l'époque ptolémaïque, et est attesté aussi dans la documentation démotique. Voir principalement L. Mooren, E. Van't Dack, *L'Antiquité classique* 50 (1981), p. 535-544; J.K. Winnicki, *JJP* 25 (1995), p. 178; G. Vittmann, *in Studies Quaegebeur. II* (*OLA* 85), 1998, p. 1233-1234; E. Lüddeckens, *Demotisches Namenbuch*, I, 7, 1987, p. 474. Pour l'identification du personnage, voir *infra* §II.

(s) Pour l'adjonction de *s(nb)* qui, s'opposant à *mɜʿ-ḫrw*, marque le personnage comme encore vivant, voir H. Ranke, *ZÄS* 44 (1907), p. 52–54; J. Leclant, *Montouemhat* (*BdE* 35), 1961, p. 248; L. Montagno Leahy, *GM* 65 (1983), p. 53; H. De Meulenaere, *BIFAO* 86 (1986), p. 137, n. (b).

(t) Le graveur a omis le mot *nbt* avant le signe *pr* (pour une omission semblable, voir la stèle Brooklyn 71.37.2; cf. J. Quaegebeur, *GM* 119 [1990], p. 78, n. f). Pour l'ajout de *špst* au titre *nbt pr*, voir *Wb*. IV, 449, 14; H. De Meulenaere, *RdE* 11 (1957), p. 84; A. Leahy, *SAK* 8 (1980), p. 177-178.

(u) Le nom *T3-(nt)-Ḏḥwty* (Tathotis) est très fréquemment attesté à l'époque ptolémaïque. Voir *PN* I, 363, 14; *Demotisches Namenbuch* I, 1224. On peut déduire de ce nom que la mère du personnage est d'origine égyptienne.

(v) Cette formule introduisant le discours du personnage, après l'énumération de ses titres et sa généalogie, est très usitée dans les textes privés d'époque tardive. Cf. *e.g*. la statue du général Pétimouthès Turin 3062 + Karnak, Karakol 258 (= J. Quaegebeur, *in The Judean-Syrian-Egyptian Conflict*, 1989, p. 97, e, col. 2 et p. 100, n. 22); le siège de prêtre Caire RT 2/2/21/5, col. 5 (= G. Daressy, *BIFAO* 11 [1914], p. 235); le graffiti des frères Horsaisis et Horemheb (= Cl. Traunecker, *in Studies Quaegebeur II,* 1998, p. 1196, fig. 2, col. 9 et p. 1201, n. 40); la statue de *Sr-Ḏḥwty*, Los Angeles County Museum 48.24.8 = A 5141.48.372 (PM II^2, 165, inédite), côté dr., l. 3; la statue Caire CG 700, C3 (P. Montet, *Kêmi* 7 [1938], p. 149; Chr. Zivie-Coche, *BSFFT* 11 [1997], p. 73).

(w) Sur l'épithète *jmɜ jb*, très fréquente dans les textes privés à l'époque tardive, voir J.J. Clère, *RdE* 6 (1951), p. 141, n. H; S. Sauneron, *BIFAO* 63 (1965), p. 77, n. b; voir aussi *Wb*. I, 79, 17-23; E. Otto, *Gott und Mensch*, 1964, p. 99-100.

(x) L'examen attentif du monument et de l'estampage nous a amené à privilégier la lecture *spḫr* par rapport à la lecture *ḏsr*, qui ferait également sens et ne peut être exclue totalement. Cette phrase résume la raison d'être de la statue, conçue comme une action de grâce au dieu Amon, et il semble difficile de l'interpréter comme l'évocation d'une quelconque réalisation de Platon dans le temple d'Amon. On notera néanmoins la proximité des formules avec un passage de l'autobiographie d'Ahmès

fils de Smendès (Caire JE 37075, col. 7 = H.W. Fairman, *JEA* 20 [1934], pl. I, 1 et p. 2) où il raconte avoir rédigé des inscriptions (*spḫr*) pour le propylône du temple de Khonsou en y exaltant la crainte du dieu. Voir aussi l'épithète «qui inscrit les noms (*spḫr rnw*) sur les murs» dans l'inscription d'un prêtre de Karnak (P. Barguet, *Le papyrus N. 3176 (S) du Musée du Louvre* [*BdE* 37], 1962, p. 57 et pl. IV).

(y) Nous proposons de lire, sous toutes réserves, *jꜣw m ʿꜣt n nrt=j* que nous interprétons en nous référant aux formules du type: «qui adore une divinité à la mesure de la crainte qu'elle inspire, de sa puissance, de son efficience, etc.». Voir *e.g. Dend.* III, 50, 10: *dwꜣ s(t) m ʿꜣt n bꜣw=s*; IX, 60, 5: *dwꜣ s(w) nṯrw nṯrwt m ʿꜣ(t) n šfyt=f*; *Tôd* nº 269, 4 (inédit): *dwꜣ mwt=f m ʿꜣ(t) n(t) ꜣḫw=s* (communication de Chr. Thiers). Pour la lecture *nrw* / *nrt*, «crainte», du groupe , cp. A. Gutbub, *BIFAO* 50 (1952), p. 41; la particularité de notre formule est que le terme *nrt* soit déterminé par un pronom qui renvoie à celui qui ressent la crainte et non, comme cela est le plus fréquent, à celui qui en est à l'origine. Notons qu'il y a peut-être jeu de mots entre le mot et le mot qui suit immédiatement, , étant donné la proximité phonétique de ces deux termes (cf. H.W. Fairman, *ASAE* 43 [1943], p. 303).

(z) *swḏꜣ=j njwt=k r […]*: Pour le verbe *swḏꜣ* exprimant la protection d'une cité, voir la statue Louvre A 88, col. 1 (= J. Vercoutter, *BIFAO* 49 [1950], p. 87-88 et pl. III, col. 1; XXX^{e} dyn.)

(aa) Pour l'emploi de *nfrw* dans un contexte semblable, voir par ex. *Edfou* II, 35, 1: *mk ḥ ʿ=f r sr nfrw*, «Vois, il apparaît en procession pour prédire le bonheur» (cf. Cl. Traunecker, *Coptos*, 1992, p. 208). L'expression *m sp 4* ne peut être considérée ici comme une simple expression intensive. Deux interprétations sont possibles. La première est que l'oracle s'est manifesté à quatre reprises. La présence d'au moins deux dates dans la suite du texte pourrait corroborer cette hypothèse, mais il faut considérer alors qu'il s'agit là d'une phrase-titre qui introduirait les récits successifs. La suite immédiate du texte rend néanmoins peu plausible cette hypothèse, car il s'agit déjà là au moins du premier compte rendu d'oracle. La seconde interprétation consiste à relier cette mention à la quadruple répétition d'un rite selon l'orientation des quatre points cardinaux bien attestée dans le cadre des cérémonies liées à la barque processionnelle d'Amon et aux cultes de Djémê (voir Cl. Traunecker, *La chapelle d'Achôris à Karnak* II, 1981, p. 38, et les sources réunies par Y. Volokhine, *Le visage dans la pensée et la religion de l'Égypte ancienne*, thèse de doctorat de l'Université de Genève, 1998, chapitre 5.2). Il y aurait transposition dans la description de l'oracle adressé à Platon du schéma habituellement constitutif du rite. Étant donné l'état fragmentaire du texte, il paraît imprudent de trancher.

(bb) Pour cette séquence qui définit habituellement Amon d'Opé de Djêmé accomplissant les rites décadaires pour son ancêtre, voir K. Sethe, *Amun und die Acht Urgötter von Hermopolis*, 1929, §111; M. Doresse, *RdE* 25 (1973), p. 129, n. 13.

(cc) La préposition *ḫr-ḥꜣt* a un emploi spécifique dans les liturgies pour marquer la position de l'officiant par rapport au dieu dans les processions divines. Cf. J.-Cl. Goyon, *in* R.A. Parker *et alii*, *The Edifice of Taharqa*, 1978, p. 65, n. 47; F.R. Herbin, *op. cit.*, p. 190. Mais l'emploi de l'expression *rdj ḫr-ḥꜣt* est aussi caractéristique des scènes oraculaires à partir du Nouvel Empire. Dans la plupart des exemples, le souverain se trouve «placé devant le dieu». Ainsi, dans la scène de l'élection par Amon du *Texte de la Jeunesse*, Thoutmosis III déclare: *dj.n=f wj ḫr-ḥꜣt ḥm=f*, «il m'a placé devant sa Majesté» (*Urk.* IV, 158, 17). Voir aussi K*RI* I, 299, 8. Nous renvoyons pour ces séquences à l'étude de Y. Volokhine sur les valeurs de *ḥꜣt* (*BIFAO* 101 [2001], sous presse).

(dd) Le groupe est énigmatique. Nous proposons de lire *ʿrq* «vêtu, voilé» (*Wb*. I, 211, 19-23; P. Wilson, *A Ptolemaic Lexicon* [*OLA* 78], 1997, p. 167), épithète qui soulignerait l'une des caractéristiques spécifiques de la châsse d'Amon d'Opé. Cf. M. Doresse, *RdE* 25 (1973), p. 109-113; D. van der Plas, *in id*. (éd.), *Effigies Dei. Essays in the History of Religions (Stud. in the Hist. of Relig*. 51), 1987, p. 1-12; Cl. Traunecker, *Coptos*, 1992, p. 204-205. Voir aussi l'importance accordée à ce trait dans l'autobiographie de Téos, fils d'Ounnefer, habillant la statue de ce même dieu à Tanis (CGC 700, col. 10; cf. Chr. Zivie-Coche, *BSFFT* 11 [1997], p. 73 et 77-78).

(ee) L'expression *m jrwꜣf* peut caractériser Amon d'Opé de Djêmé dans son apparition décadaire. Cf. le passage du graffito de Kapefhamontou à Louxor, cité par M. Doresse, *RdE* 25 (1973), p. 134: *nṯr ʿꜣ ʿnḫ ḥry nṯrw m jrwꜣf tp hrw 10* «le dieu grand vivant à la tête des dieux dans ses manifestations du début de la décade».

(ff) La lecture de ce passage en partie effacé résiste à notre compréhension et nous préférons nous abstenir de toute hypothèse.

(gg) Il s'agit là d'une formule habituelle pour exprimer le sentiment personnel face à une divinité et à la crainte qu'elle inspire. Cp. l'autobiographie ptolémaïque de Tathotis sur la stèle Wien 5857, l. 2 (= G. Vittmann, *SAK* 22 [1995], p. 286 et 290 et n. 41-42): *šm.nꜣj ḥr mrt nt Ḥwt-ḥr šfjtꜣs pw ḫt ḥʿwꜣj*: «J'ai marché sur la voie d'Hathor, et sa puissance a envahi mon corps». Voir aussi la statue Caire CG 697, pilier dorsal, col. 2 (= K. Jansen-Winkeln, *MDAIK* 54 [1999], p. 232, n. 19) et, pour une attestation plus ancienne de cette phraséologie à la XVIII[e] dyn., G. Vittmann, *Altägyptische Metaphorik*, 1999, p. 43-44.

(hh) Une lecture *wḥʿ* «interpréter, expliquer» (*Wb*. I, 348, 9-13) du verbe semble préférable dans le contexte à une lecture *wꜥḥ*, «déposer (une offrande), s'arrêter» (*Wb*. I, 349, 16-18 pour la graphie). Sur l'usage de *wḥʿ* appliqué à un oracle ou à un rêve, voir J.D. Ray, *in* S.P. Vleeming (éd.), *Aspects of Demotic Lexicography* (*StudDem* 1), 1987, p. 90.

(ii) La séquence *m ꜥḫw jr.nꜣk nꜣj* appartient au répertoire formulaire des textes autobiographiques ayant trait notamment aux rapports entre un individu et son dieu. Cf. *e.g*. Pétosiris n° 58, 31 = G. Lefebvre, *op. cit*., II, p. 31): *m ʿꜣt n ꜥḫw jr.nꜣf nꜣk*; voir aussi des expressions similaires: *kꜥw 4 jr.nꜣk nꜣj* «les quatre félicités que tu m'as accordées» (statue Lausanne 7, col. 7 = H. Wild, *BIFAO* 54 [1954], pl. II-III). Elle peut s'appliquer aussi aux rapports entre particuliers (Stèle de *Ḫrdw-ʿnḫ* = K. Jansen-Winkeln, *MDAIK* 53 [1997], p. 93, l. 18-19).

(jj) L'absence de mention de l'année laisse penser qu'une autre date de la même année précédait celle-ci, au bas de la deuxième colonne.

(kk) Cette formulation rappelle fortement l'intitulé des comptes rendus de séances oraculaires, tels qu'ils sont attestés à partir de l'époque ramesside, dans lesquels la mention de la date est suivie de la formule *hrw pn sḫʿ nṯr pn*… ou l'une de ses variantes proches (cf. J.-M. Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose* [*MRE* 5)], 1986, p. 21-29). La mention d'une sortie processionnelle du dieu Amon d'Opé ou d'une fête d'Amon le deuxième jour épagomène n'a pas de parallèle direct à notre connaissance. Le règlement de l'association des choachytes d'Amon d'Opé connu par le pBerlin dém. 3115 (fin II[e] S. av. J.C.) mentionne une série de jours de fêtes, par exemple ceux liés aux rites décadaires, sans évoquer la période des jours épagomènes (cf. Fr. de Cenival, *Les*

associations religieuses en Égypte [*BdE* 46], 1972, I, p. 103-135 et p. 183-185). Néanmoins, un texte gravé sur un bloc éthiopien provenant de Louxor, actuellement au Musée de Berlin (nº 2096), commémore l'introduction du prêtre *P3-dj-ḥnsw* auprès d'Amon d'Opé le jour de la «naissance d'Horus», c'est-à-dire le deuxième jour épagomène (PM II², 336; H. Brunner, *Die südliche Räume des Tempels von Luxor* [*AV* 18], 1977, p. 88-89). Or, puisque dans le cas du clergé de Karnak, il est fréquent que ce type de cérémonies se déroule lors de fêtes d'Amon (J.-M. Kruchten, *Les annales des prêtres de Karnak* [*OLA* 32], 1989, p. 243-244), on peut donc considérer que ce document concernant le culte d'Amon d'Opé corrobore les données de la statue de Platon quant à l'existence d'une sortie processionnelle de ce dieu en ce jour précis. Un autre élément peut être versé à ce dossier. La statue Louvre E 20361, appartenant à un stratège hermonthite du Ier s. av. J.-C., mentionne, au sein d'un texte relativement obscur, «le jour de la naissance d'Horus» (cf. G. Daressy, *RT* 15 [1893], p. 162, col. 3; cette statue doit être republiée par O. Perdu qui nous a aimablement communiqué sa copie du texte). Étant donné que le personnage exerce à la fois des prêtrises en rapport avec Montou et Boukhis d'une part et en rapport avec les cultes de Djêmé d'autre part (cf. Cl. Traunecker, *Cahiers de Karnak* VII [1982], p. 347-351 et n.80), il est possible qu'il fasse allusion à la même cérémonie que Platon. Est-elle en rapport avec les festivités liées à la naissance d'Osiris le premier jour épagomène? Les liens existant entre Osiris et Amon, bien illustrés par les scènes du temple d'Opet, pourraient justifier cette association. On notera que le second jour épagomène a été parfois associé dans des rituels tardifs au «jour du taureau pur dans son champ», habituellement lié au jour précédent, celui de la «naissance d'Osiris» (Fr.-R. Herbin, *op. cit.*, p. 175; A. Spalinger, *JNES* 54 [1995], p. 43-46).

(ll) Le groupe a été gravé selon une orientation inverse du reste des hiéroglyphes. Il s'agit probablement d'une erreur, peut-être induite par les habitudes graphiques des scribes.

(mm) Cette date du 20 Thot, habituellement consacrée à la fête de l'ivresse (H. Altenmüller, *LÄ* II, 1977, p. 174 et n. 71), n'a pas, à notre connaissance, de lien avec une fête amonienne.

II. L'IDENTITÉ ET LES FONCTIONS DE PLATON FILS DE PLATON

La famille des Platon

La datation qui peut être proposée pour la statue de Platon peut maintenant s'appuyer sur des données aussi bien textuelles, historiques que stylistiques. Plusieurs critères amènent ainsi à situer Platon, en première approximation, à la fin du IIe s. av. J.-C. ou dans la première moitié du Ier s. av. J.-C. Outre le fait que ce type statuaire ne semble pas antérieur au dernier quart du IIe s. av. J.-C., le titre *sn-nsw* porté par Platon, équivalent du titre aulique grec συγγενής[29], ne se rencontre pour les plus hauts fonctionnaires ptolémaïques en

[29] Sur cette question très discutée, voir principalement H. De Meulenaere, *RSO* 34 (1959), p. 2 et p. 22, n. 2; L. Mooren, *in Proc. XIVth Int. Congr. of Pap.*, 1975, p. 236-237; J. Yoyotte, *CRAIBL* 1989, p. 83-84; et dernièrement I. Guermeur, *RdE* 51 (2000), p. 74-75 (avec réf.).

Haute-Égypte qu'à partir de 135 av. J.-C.[30] et pas avant 120 av. J.-C. pour les stratèges de plusieurs nomes[31]. Sur le plan stylistique, on notera l'analogie du monument avec la statue de Pétimouthès (Turin 3062 + Karnak, Karakol 258) qui a été replacée par J. Quaegebeur avec de solides arguments au début du I^er^ s. av. J.-C.[32]: le vêtement, la finition de la statue, la structure du pilier dorsal et de son pyramidion jusqu'à la structure de l'inscription qu'elle porte lui sont apparentés.

Mais c'est surtout la confrontation des données prosopographiques du monument avec un dossier papyrologique bien connu qui permet de définir avec précision l'identité de Platon. L'importance des charges exercées par notre personnage et leur extension géographique ainsi que son titre aulique incitent à le rattacher à la famille d'un homonyme célèbre pour avoir occupé le poste de stratège de la Thébaïde en 88 avant J.-C., date de la révolte de Thèbes contemporaine du retour au pouvoir de Ptolémée IX Sôter II. L'ensemble des sources épigraphiques et papyrologiques concernant cette famille a été rassemblé par L. Mooren et E. Van't Dack[33], qui distinguent, parmi les personnages d'une certaine importance[34], au moins trois Platon différents:

– Le premier, que nous venons d'évoquer, exerce très probablement la fonction de stratège de la Thébaïde en 88 av. J.-C.[35] Il a en effet des prérogatives militaires importantes qui l'amènent à diriger la répression de la révolte qui menace les nomes de la région thébaine. Un dossier de lettres émanant de lui a été conservé[36]. Dans les missives qu'il adresse aux habitants de Pathyris, il les informe qu'il quitte Latopolis pour prendre en main la situation de crise que connaît la région thébaine, en les invitant à rester calmement sous l'autorité de Nechthuris, chef militaire de Pathyris[37], puis leur annonce l'arrivée des troupes de Ptolémée IX Sôter II menées par Hiérax[38].
– un deuxième Platon est attesté durant la même période et dans des lettres émanant du même bureau que celles où apparaît son homonyme, mais est distingué de celui-ci par la

[30] Voir le cas de Boethos dans L. Mooren, *La hiérarchie de cour ptolémaïque* (*StudHell* 23), 1977, p. 87.

[31] *Ibid*., p. 118-121.

[32] J. Quaegebeur, *in The Judean-Syrian-Egyptian Conflict*, 1989, p. 105-107.

[33] L. Mooren, E. Van't Dack, *L'Antiquité classique* 50 (1981), p. 535-544.

[34] Nous laisserons donc de côté certaines sources trop elliptiques ou se rapportant à des personnages subalternes. Ainsi, le pCaire 30965, l. 6 (éd. W. Spiegelberg, *Die Demotischen Denkmäler* II, 1908, p. 204 et pl. LXXI), provenant de Gebelein, mentionne, dans un contexte fragmentaire, deux Platon, dont l'un est prêtre de Osiris-Apis (cf. G. Vittmann, *in Studies Quaegebeur* II (*OLA* 85), 1998, 1233-1234).

[35] Certains auteurs considèrent que Platon occupait la fonction d'épistratège (références citées dans L. Mooren, E. Van't Dack, *op. cit*., p. 535, n.2). Sur le problème de l'épistratégie ptolémaïque dans la Thébaïde, voir E. Van't Dack, *Ptolemaica Selecta* (*StudHell* 29), 1988, p. 247-271; 288-302.

[36] Pour une présentation de ce dossier, voir *id*., *in The Judean-Syrian-Egyptian Conflict*, 1989, p. 146-149; B.C. McGing, *AfP* 43 (1997), p. 297.

[37] pLond 465 = *SB* III, 6300. Une lettre adressée à Nechthuris reprend les mêmes informations (pBour. 10 = *SB* III, 6643).

[38] pBour. 12 = WChrest. 12.

qualification ὁ νεώτερος, le «cadet» ou «junior»[39]; les lettres ne concernent que des affaires d'ordre administratif (taxes, restitution de biens).

– enfin un Platon plus ancien, appartenant à une grande famille alexandrine, est le père d'Hermias[40], stratège des nomes du Latopolite, du Pathyrite, du Périthèbes et probablement de l'Ombite, et se trouve probablement être un aïeul de Platon, stratège de la Thébaïde. Ce personnage nous est connu par une inscription de Philae datant des alentours de 120 av. J.-C.[41]

Pour procéder à l'identification du propriétaire de la statue, il faut prendre en compte plusieurs éléments. En premier lieu, la date: la mention de l'an 17 ne peut renvoyer, dans le laps de temps où est attestée l'activité des différents Platon et, selon les critères que nous avons vus précédemment, dans la période postérieure à 120 av. J.-C., qu'au règne de Ptolémée X Alexandre I^er^. L'an 17, 1^er^ premier mois de la saison-*akhet* 20^e^ jour correspond alors au 6 octobre 98 av. J.-C.[42] Deuxièmement, il faut tenir compte du fait que le Platon de la statue Caire JE 38033 est fils d'un Platon qui est encore vivant — tout comme son épouse — en 98 av. J.-C. et qui est présenté comme «pareillement titré», indication qui, si on lui accorde quelque valeur, pourrait renvoyer au rang correspondant au titre aulique de *sn-nsw* / συγγενής. Dans ces conditions, il semble peu probable que le père du Platon de la statue soit celui de l'inscription de Philae, par laquelle nous savons qu'autour de 120 av. J.-C. il est déjà grand-père. Corrélativement, l'identification du «Platon v. fils de Platon v.» au stratège de la Thébaïde — qui pourrait être un fils ou un neveu d'Hermias plutôt qu'un de ses frères[43] — devient difficile. On notera par ailleurs l'absence totale de titre militaire sur la statue. En définitive, on est amené à privilégier l'identification de Platon, fils de Platon et de Tathotis, avec le Platon «junior» de la documentation papyrologique, qui serait alors fils du stratège de la Thébaïde, et exercerait des fonctions complémentaires, à un échelon inférieur; la précision «junior» s'expliquerait alors par la nécessité de distinguer dans des

[39] Sur ce Platon, voir aussi la discussion de W. Brashear, *BGU* XIV, 2378, p. 34-35, n. 2; J. Bingen, W. Clarysse, *Elkab* III, 1989, p. 19-20.

[40] Sur cet Hermias, voir *PP* I 253 et VIIIadd; L. Mooren, *The Aulic Titulature in Ptolemaic Egypt*, 1975, p. 116, n°0122; E. Van't Dack, *Ptolemaica Selecta* (*StudHell* 29), 1988, p. 299-302; P.W. Pestman, *Il processo di Hermias e altri documenti dell'archivio dei choachiti*, 1992, p. 138-139, n. p-q.

[41] A. Roccati, *in Scritti Montevecchi*, 1981, p. 329-330; L. Mooren, E. Van't Dack, *L'Antiquité classique* 50 (1981), p. 541-544.

[42] Voir P.W. Pestman, *Chronologie égyptienne d'après les textes démotiques* (*PLBat* 15), 1967, p. 73. Cp. par exemple le pAdler 11 daté de l'an 17, Thot 28 = 14 oct. 98 av. J.-C. (cf. P.W. Pestman, *in id.* (éd.), *Textes et études de papyrologie grecque, démotique et copte* [*PLBat* 23], 1985, p. 22 et p. 27, n°108). Un an 17 est attesté également pour Cléopâtre III, correspondant à l'an 14 de Ptolémée X, mais, en l'absence de double datation, il faudrait supposer qu'il s'agit là d'une notation abrégée (voir les cas cités par W. Clarysse, E. Van't Dack, in *The Judean-Syrian-Egyptian Conflict*, 1989, p. 112-114). L'événement relaté serait alors contemporain de la mort de la reine (en octobre 101) et il est improbable que le rédacteur de l'inscription renvoie rétrospectivement, sur un tel monument, à cette seule date, en négligeant celle du roi régnant.

[43] L. Mooren, E. Van't Dack, *op. cit.*, p. 544.

documents émanant de la même institution les deux personnages. Plusieurs indices corroborent cette identification. La date inscrite sur la statue s'accorde bien avec les données papyrologiques, puisqu'elle atteste de l'activité en 98 av. J.-C. de deux générations de Platon que l'on retrouve en 88 av. J.-C. exerçant des fonctions proches. Considérons ensuite les deux documents papyrologiques qui mentionnent Platon *junior*. Il s'agit dans l'un des cas d'une requête adressée par Platon aux Anciens de Pathyris concernant un âne qu'il s'agit de restituer à l'épistate d'Eileithyaspolis (Elkab)[44]. Le second document, provenant d'Éléphantine, est une quittance concernant une taxe versée par les temples d'Eileithyaspolis[45]. Or, le propriétaire de la statue porte le titre de «scribe des phylae du temple de Nekhbet», ce qui le met en relation directe avec cette localité. Par ailleurs, la prééminence accordée aux prêtrises latopolitaines dans l'énumération de ses fonctions laisse penser *a priori* qu'Esna est son lieu d'activité principal. Or, dans une des lettres écrites par Platon (stratège de la Thébaïde) en 88 av. J.-C., celui-ci déclare aux habitants de Pathyris avoir quitté Latopolis pour faire face à la situation de crise consécutive au soulèvement d'une partie de la Thébaïde[46]. Il est fort probable que ce soit donc dans cette ville que se trouve son quartier général — ou tout au moins l'un de ses points d'attache — et son fils partageant, comme nous l'avons vu, les mêmes bureaux, il s'ensuit qu'il doit lui aussi siéger à Esna. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Les fonctions exercées par Platon

La première partie de l'inscription de Platon est largement occupée par la litanie des prêtrises qu'il exerce dans plusieurs localités de Haute-Égypte. Comme nous l'avons noté plus haut, la prééminence revient à Esna, où Platon sert la quasi-totalité du panthéon latopolitain. On cherchera en vain de nombreux parallèles à ces prêtrises tant la documentation sur le clergé de Latopolis à l'époque tardive est particulièrement rare[47]. On connaît

[44] *P. Ross. Georg.*, II, 10 (= *SB* III; 7180).

[45] *BGU* XIV, 2378 (avec le commentaire de W. Brashear, *ibid.*, p. 34-35); voir aussi J. Bingen, W. Clarysse, *Elkab* III, 1989, p. 19.

[46] Voir *supra* n. 37.

[47] Cf. S. Sauneron, *Esna* I, 1959, p. 21, n. 3; certaines prêtrises latopolitaines peuvent être exercées par des membres du clergé thébain; ainsi le second prophète d'Amon Nespaoutytaouy, fils d'Ankhefenkhonsou est «prophète rapporteur de Khnoum de la Campagne» et «prophète d'Amon qui réside dans 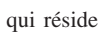 ». Cf. W. Spiegelberg, *RT* 35 (1913), p. 40; S. Sauneron, *op. cit.*, p. 20, n. 3; sur le personnage, voir H. De Meulenaere, *in Studies Quaegebeur* II (*OLA* 85), p. 1125. Pour ce toponyme (à lire *Snt* ou *Rs-nt*?), peu attesté et qui est peut-être à relier au nome latopolite, voir W. Spiegelberg, *ZÄS* 65 (1930), p. 55, n. VII; D. Meeks, *Le grand texte des donations au temple d'Edfou* (*BdE* 69), 1972, p. 80, n. (86); pour une autre opinion, voir K. Th. Zauzich, *Papyri von der Insel Elephantine*, 1993, P. 13566, p. 2 (réf. due à Ph. Collombert). Sur les cultes d'Amon dans la région d'Esna, voir S. Sauneron, *op. cit.*, p. 31, n. 1. Pour les mentions de Latopolis et de sa région à travers les sources grecques, voir A. Calderini, *in Studies presented to David Moore Robinson*, 1953, p. 450-458; *id.*, *Dizionario dei nomi geografici et topografici dell'Egitto greco-romano*, III, 1980, p. 181-183; *Suppl.* 1, 1988, p. 184; 2, 1996, p. 106.

néanmoins par le papyrus Chicago OIC 25389 et le papyrus Quaritch les charges sacerdotales qu'exerce dans cette ville un certain Shemanefer (fin I^er^ s. av. J.-C. - début I^er^ s. ap. J.-C.), qui ne révèlent toutefois que peu de points communs avec celles de Platon, à l'exception des cultes d'Osiris et de Khnoum[48]. À l'autre extrémité de la litanie sont aussi mises en exergue les prêtrises thébaines de Platon, organisées de manière à mettre en valeur, au sein de celles-ci, le dieu Amon, qui était déjà mentionné au tout début du texte. Les prêtrises exercées auprès de la triade thébaine sont ainsi présentées dans l'ordre inverse de l'ordre «normal» des divinités qui la composent (Amon-Mout-Khonsou), cela afin de ménager une transition toute naturelle vers l'invocation à Amon, effet que renforce encore la succession «quatrième, troisième, second prophète d'Amon». Ce qui nous est parvenu de l'énumération des charges de Platon sur sa statue montre assez la prééminence de celui-ci au sein du clergé thébain. Sa position s'apparente à celle qu'occupait, à la fin du I^er^ s. ap. J.-C., le prêtre *Ḥtr* dont la titulature, telle qu'elle nous est connue par le pBerlin 3030, est la suivante: père divin, prophète d'Amon-Rê roi des dieux, deuxième prophète, troisième prophète, quatrième prophète, prêtre-*setem*, grand pur (*ꜣ (n) wꜥb*) d'Amon, prophète d'Amon d'Opé de Djêmé, le grand dieu vivant qui préside aux dieux, prophète de Mout la grande, maîtresse de l'Ichérou, grand intendant de Khonsou-dans-Thèbes-Neferhotep, prêtre-ouâb de Sekhmet[49]. La similitude est frappante et l'on est tenté de supposer que la connaissance des rituels et de la science pharaoniques était chez Platon aussi intime qu'elle apparaît l'être chez *Ḥtr* à travers la richesse de son équipement funéraire. Un parallélisme semble pouvoir être établi par ailleurs entre les prêtrises latopolitaines de Platon liées au «Château-des-deux-oisillons» et son rôle auprès d'Amon d'Opé de Djêmé à Thèbes. On sait que dans les deux sanctuaires, il existait une «Grande Place» (*st ꜥꜣt*), nécropole arborée par un arbre-*jšd*, où Osiris était enterré[50]. À Esna, elle se trouve à proximité du sanctuaire de Pi-Neter et du «Château-des-deux-oisillons», et Isis y effectuait des rites décadaires en l'honneur de son époux. À Karnak, la «Grande Place» se trouvait au nord-est du grand temple d'Amon et, par le biais de la personnalité d'Osiris coptite, était associée aux rites décadaires de Djêmé[51]. Par-delà les différences théologiques locales, on croit percevoir ici les marques d'une cohérence dans les prérogatives de ce prêtre, ou, à tout le moins, étant donné la personnalité du personnage, le signe d'une primauté accordée conjointement aux rites osiriens et aux rites décadaires à cette époque.

[48] Voir Fr.-R. Herbin, *Le Livre de parcourir l'éternité* (*OLA* 58), 1994, p. 13-18; M. Coenen, *JEOL* 35-36 (1997-2000), p. 41-48.

[49] Voir Fr.-R. Herbin, *BIFAO* 84 (1984), p. 252; U. Kaplony-Heckel, *Ägyptische Handschriften 3*, 1986, p. 23, n°22. Sur le personnage, voir aussi Fr. von Känel, *Les prêtres-ouâb de Sekhmet*, p. 146-149, n°66.

[50] Fr. Leclère, L. Coulon, *in* Chr. Eyre (éd.), *Proceedings of the 7th International Congress of Egyptologists* (*OLA* 82), 1998, p. 655-658.

[51] Cl. Traunecker, *Coptos*, 1992, p. 391.

Enfin, entre les deux pôles, latopolitain et thébain, qui structurent l'énumération des titres de Platon, une série d'autres titres le met en relation avec Kom Ombo, Elkab, Asfun (?) ou Ermant. Cette dernière localité est particulièrement favorisée et il faut également mettre en relation ces prêtrises avec l'importance prise par les cultes de Djêmé à Thèbes[52]. À partir de la fin de l'époque ptolémaïque, les dieux hermonthites sont en effet associés à ces rites[53]. Une stèle du Bucheum daté du règne de Ptolémée VI montre que le roi et sa cour participent à Thèbes à une apparition processionnelle d'Amon d'Opé de Djêmé au cours de laquelle le taureau Boukhis est l'objet d'une cérémonie d'«installation»[54]. Les charges de Platon auprès du taureau Boukhis[55] l'amenaient très probablement à organiser ce type de festivités en lien avec le clergé thébain.

La multiplicité des charges sacerdotales exercées par Platon et leur extension géographique ont des parallèles chez certains fonctionnaires au service des Lagides. Ainsi, au début de l'époque ptolémaïque, Hornefer, doté du titre de «scribe royal de Haute-Égypte», y exerce un grand nombre de sacerdoces, en premier lieu à Thèbes, mais aussi dans diverses localités entre Diospolis parva et Edfou[56]. Mais c'est surtout avec les stratèges indigènes du I^er^ s. av. J.-C. que la comparaison est la plus évidente. Ainsi, la statue de Pamenkhès fils de Pakhôm (Caire JE 46320)[57] présente son propriétaire comme étant «grand prêtre d'Horus d'Edfou, d'Hathor de Dendérah et d'Isis mère divine; grand prêtre d'Harsomtous; gardien du trésor d'Horus d'Edfou; prophète de Khnoum d'Éléphantine, d'Isis de Philae, d'Osiris de l'Abaton, de Nekhbet d'Eileithyiaspolis et d'Horus de Hiérakonpolis». Or, comme l'a noté H. De Meulenaere, les fonctions religieuses exercées par ce personnage sont en «concordance absolue» avec l'étendue de ses compétences civiles[58]. Si l'on admet cette relation pour notre personnage, il est possible alors de définir plus précisément le champ d'exercice de ses fonctions. La forte emprise de Platon le jeune sur le clergé d'Esna, d'Ermant et de Thèbes l'associe au gouvernement des nomes du Latopolite, du Pathyrite et du Périthèbes. Il est aussi impliqué dans la gestion de l'Ombite

[52] Voir *infra* §. III.

[53] Cf. Chr. Zivie, *in L'Égyptologie en 1979*, 1982, II, p. 108; Voir par ex. le texte de la table d'offrandes publiée par H. Gauthier, *BIFAO* 12 (1916), p. 140.

[54] Cf. H.W. Fairman, *in* R. Mond, O.H. Myers, *The Bucheum*, 1934, II, p. 6-9; III, pl. XLI, n°9, l. 7-11. La présence effective du roi «en personne» au cours de cette cérémonie est sujette à caution. Cf. Cl. Traunecker, *Coptos*, p. 317; W. Clarysse, *in* L. Mooren (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World* (*StudHell* 36), 2000, p. 36-37.

[55] Nous avons des précisions sur le taureau Boukhis ayant vécu sous le pontificat de Platon par la stèle Bucheum n°12 (H.W. Fairman, in *The Bucheum* [1934], II, p. 11 et III, pl. XLII).

[56] Statue Lausanne 7 + MMA 1980.422; cf. H. Wild, *BIFAO* 54 (1954), p. 182 et p. 214-215; H. De Meulenaere, *in Hundred-Gated Thebes*, 1995, p. 87-88.

[57] Publication et bibliographie antérieure dans A. Abdalla, *in Studies Shore*, 1994, p. 5-8.

[58] H. De Meulenaere, *RSO* 34 (1959), p. 18.

et de l'Eileithuiopolite[59]. Certains titres portés par Platon le rattachent par ailleurs au milieu des dignitaires fréquentant la cour royale et nous avons déjà commenté la valeur qu'il fallait accorder au titre *sn-nsw*. Dès lors, la conclusion que nous pensons pouvoir tirer de l'état actuel de la documentation est que Platon *junior* exerçait la fonction de stratège ayant pouvoir sur plusieurs nomes[60]. Nous savons qu'autour de 120 av. J.-C., Hermias, qui occupe la fonction de stratège sur les nomes du Latopolite, du Pathyrite et du Périthèbes et peut-être de l'Ombite, est installé à Latopolis[61]. Il apparaît alors que la position de Platon fils de Platon telle que la reflète l'inscription de sa statue coïncide presque parfaitement avec celle d'Hermias, dont il est très probablement un descendant. Les documents papyrologiques concernant Platon le jeune peuvent s'accorder par ailleurs avec cette fonction de stratège de plusieurs nomes, gérant depuis Latopolis des affaires administratives concernant les circonscriptions qui sont de son ressort[62]. D'Hermias à Platon junior s'établit donc une continuité familiale qui révèle une transmission «dynastique» de la stratégie, telle qu'elle s'observe par exemple sur au moins trois générations pour la famille de Monkorès dans le nome hermonthite au I^er^ s. av. J.-C.[63]

III. LES ORACLES D'AMON ET LEUR CONTEXTE

Les circonstances et le déroulement des oracles

L'acte de commémoration qui a présidé à la réalisation de la statue de Platon ne concerne pas l'ensemble de la vie du personnage, comme cela est fréquent. Ici, et c'est là

[59] L'étude du statut administratif de ces nomes dépasse le cadre de cet article. Notons seulement qu'au vu des données qu'apporte la statue de Platon *junior*, il faudra réévaluer les analyses de J. Bingen et W. Clarysse quant à l'indépendance du nome eileithuiopolite vis-à-vis du Latopolite et du Pathyrite (*Elkab* III, 1989, p. 19-20).

[60] Pour cette fonction, voir la bibliographie donnée par E. Van't Dack, *Ptolemaica Selecta* (*StudHell* 29), p. 269-270.

[61] Cf. P.W. Pestman, *Il processo di Hermias e altri documenti dell'archivio dei choachiti*, 1992, p. XXII-XXVII; voir aussi J.D. Thomas, *The Epistrategos in Ptolemaic and Roman Egypt. I. The Ptolemaic epistrategos* (*PapCol* VI), 1975, p. 40-41 et les réf. données *supra* n. 40.

[62] L. Mooren, E. Van't Dack, *L'Antiquité classique* 50 (1981), p. 539-540; W. Brashear penchait déjà pour l'hypothèse d'un Platon *junior* stratège (*BGU* XIV, p. 35). Il convient de noter par ailleurs que si la position respective des deux Platon devient claire en 88 av. J.-C., l'un étant stratège de la Thébaïde, l'autre étant stratège de plusieurs nomes, il n'est pas possible de définir exactement pour les documents papyrologiques antérieurs auquel des Platon il faut les attribuer. C'est le cas ainsi pour le pAdler 10 mentionnant un représentant de Platon «parent du roi et stratège» dans un acte relatif à un prêt effectué à Pathyris, daté de 101 av. J.-C. Nous ignorons en effet à quelles dates d'une part Platon junior est entré en fonction, d'autre part son père est devenu stratège de la Thébaïde, celui-ci ayant pu exercer auparavant la même fonction que son fils; on peut seulement supposer que Phommous, stratège de la Thébaïde avant Platon, est en fonction jusqu'au moins septembre 102 av. J.-C. (cf. L. Mooren, E. Van't Dack, *op. cit*., p. 538; pour une analyse différente, voir W. Clarysse, J.K. Winnicki, in *The Judean-Syrian-Egyptian Conflict*, 1989, p. 73); en outre, il est probable que la mention νεώτερος qui distingue les deux Platon dans la correspondance datée de 88 av. J.-C. ne fût pas nécessaire quand le contexte du contrat ou du serment était univoque quant à l'instance qui devait y présider.

[63] Voir H.J. Thissen, *ZPE* 27 (1977), p. 191; L. Ricketts, *BASP* 27 (1990), p. 51, n. 17.

l'originalité du monument, le propriétaire, encore relativement jeune, évoque uniquement les circonstances dans lesquelles le dieu Amon lui a adressé ses oracles[64], apparemment à plusieurs reprises. L'état lacunaire du texte ne permet pas de reconstituer de manière assurée la chronologie des événements ni de distinguer les modalités de chacun d'entre eux. On peut néanmoins proposer la restitution suivante:

(A) [An 16 (?), date inconnue]. Oracle d'Amon à l'occasion d'une apparition de son effigie Amon d'Opé de Djêmé. L'événement s'inscrit donc dans le déroulement des rites de Djêmé[65];

(B) [An 16 (?)] 2e jour épagomène. Apparition processionnelle du dieu. [Nouvel oracle (?)];

(C) An 17, I *ꜣḫt* 20. Nouvel oracle d'Amon. L'emploi de la 3e personne laisse penser qu'il s'agit à nouveau de l'effigie d'Amon d'Opé de Djêmé qui transmet les «directives» du dieu.

Le contexte de l'oracle d'Amon est celui de cérémonies mettant en scène l'hypostase d'Amon, l'«image vivante (de Rê), Amon d'Opé de Djêmé, le dieu grand vivant à la tête des dieux». Les sources iconographiques concernant l'idole du dieu permettent de savoir qu'elle se présentait sous la forme d'une châsse portative d'où émergeait le buste d'une statue ithyphallique d'Amon au bras dressé, partiellement voilée[66]. Mais l'inscription de Platon, tout au moins dans sa partie préservée, ne donne que peu d'indications topographiques ou de détails qui permettraient de situer précisément les scènes décrites. On ne peut donc assurer que les oracles ont lieu dans le même endroit, même si l'absence de toute précision après la date mentionnée sur le tenon va plutôt dans ce sens. S'il est donc difficile de préciser dans quel temple ou en quel lieu de la voie processionnelle empruntée habituellement par Amon d'Opé[67] celui-ci s'est manifesté, le fait que la statue ait été consacrée dans le *temenos* d'Amon à Karnak, ce que sa découverte dans la «Cachette» rend certain, pourrait être un indice d'une possible localisation de l'oracle dans ce sanctuaire. Certains édifices

[64] Sur les oracles, on trouvera un bon aperçu des problématiques dans les contributions de J. Quaegebeur, Cl. Traunecker, J.M. Kruchten et Fr. Dunand, dans J.G. Heintz (éd.), *Oracles et prophéties dans l'Antiquité. Actes du colloque de Strasbourg. 15-17 juin 1995*, 1997, resp. p. 15-34; 35-54; 55-64 et 65-84; à la bibliographie citée dans ces articles, on ajoutera principalement M. Römer, *Göttes- und Priesterherrschaft in Ägypten* (*ÄAT* 21), 1994 ; I. Shirun-Grumach, *Offenbarung, Orakel und Königsnovelle* (*ÄAT* 24), 1993; Ph. Collombert, *RdE* 46 (1995), p. 63-70; J. Baines, R.B. Parkinson, *in* J. van Dijk (éd.), *Essays Te Velde*, 1997, p. 9-24; D. Frankfurter, *Religion in Roman Egypt*, 1998, Ch. 4, p. 145-197; K. Jansen-Winkeln, *BSEG* 23 (1999), p. 51-61; A. von Lieven, *Altorientalische Forschungen* 26 (1999), p. 77-126; J.-M. Kruchten, «Oracles», *in* D.B. Redford (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, 2001, II, p. 609-612.

[65] Sur ces rites, voir principalement M. Doresse, *RdE* 23 (1971), p. 113-136; 25 (1973), p. 92-135; 31 (1979), p. 36-65; Cl. Traunecker, *La chapelle d'Achôris* II, 1981, p. 130-142; Fr. R. Herbin, *RdE* 35 (1984), p. 105-126; *id.*, *Le Livre de Parcourir l'éternité*, 1994, p. 140-147; H.J. Thissen, *Die demotischen Graffiti von Medinet Habu* (*DemStud* 10), 1989, p. 29. Au début de chaque décade, trois fois par mois, Amon d'Opé était censé traverser le Nil pour se rendre dans la butte de Djêmé à Medinet Habou faire une libation au dieu ancêtre.

[66] Voir *supra* n. (dd).

[67] Sur le trajet de la procession, voir M. Doresse, *RdE* 31 (1979), p. 49-62.

de Karnak ont reçu à une époque contemporaine ou proche de celle à laquelle a vécu Platon une décoration en relation avec les cultes de Djêmé. On citera la gravure au nom de Ptolémée X Alexandre d'une paroi du temple de Ptah montrant Amon d'Opé ithyphallique[68] et, sous le second règne de Sôter II, celle d'une salle des magasins nord de Thoutmosis III, dédiée à Ptah et à Amon Kématef recevant les libations décadaires[69]. Ces témoignages peuvent paraître limités mais il faut les replacer dans un contexte particulièrement pauvre en ce qui concerne l'activité constructrice à Karnak, particulièrement sous Ptolémée X[70]. On peut supposer que les rites de Djêmé étaient en partie pratiqués dans des structures de «substitution», selon un principe qui a été mis en évidence à Karnak[71].

Considérons maintenant les manifestations oraculaires du dieu. À l'instar de nombreux autres événements de ce type, elles interviennent au cours d'une sortie processionnelle du dieu (*ḥꜥ*)[72]. Néanmoins, elles se distinguent par l'absence apparente de sollicitation de la part du prêtre. Le bref récit qui nous est préservé de la manifestation d'Amon à Platon permet de la définir comme un oracle «inopiné», car c'est la divinité qui a l'initiative de la communication[73]. Or, jusqu'à présent, les attestations connues de manifestations divines imprévues d'une divinité ne concernaient que des personnages royaux. À l'époque ptolémaïque, le seul cas connu par la documentation égyptienne est, dans un contexte très fragmentaire, le récit d'une manifestation divine au cours d'une visite de Ptolémée II à Diospolis parva[74]. Nous sommes donc ici en présence d'un cas tout à fait exceptionnel pour un particulier, ce qui justifie l'écho donné par Platon à l'événement.

Le récit des révélations faites par le dieu Amon devant Platon reflète l'emploi d'une phraséologie typique du genre du compte rendu d'oracle. Nous avons noté (*supra* n. kk) que la mention «en ce beau jour où ce dieu apparaît en procession» à la suite d'une date

[68] PM II², 196 (1c); *Urk*. VIII, 133 (187); Cl. Traunecker, *in Hundred-Gated Thebes*, 1995, p. 197.

[69] PM II², 104 (312); *Urk.* VIII, 122-123 (156-157); Cl. Traunecker, *CRIPEL* 11 (1989), p. 91, 110; *id*., *in Hundred-Gated Thebes*, 1995, p. 196.

[70] Nous remercions Chr. Thiers qui, sur ce sujet, nous a aimablement communiqué les données et les conclusions issues de son doctorat inédit concernant le pharaon bâtisseur à l'époque ptolémaïque.

[71] Cl. Traunecker, *Cahiers de Karnak* VII (1982), p. 339-354; Ch. Sambin, *BIFAO* 92 (1992), p. 179.

[72] Voir Cl. Traunecker, *in* J.G. Heintz (éd.), *op. cit*., p. 36-37; J.-M. Kruchten, *ibid*., p. 60.

[73] Sur ces manifestations imprévues du dieu, voir G. Posener, *De la divinité du pharaon*, 1960, p. 82-84; Ph. Collombert, *RdE* 46 (1995), p. 69. P. Vernus a certes souligné la distinction à établir entre oracle, intervention divine sollicitée et formulée linguistiquement, et *omen*, signe prodigieux à l'initiative du dieu (*BSEG* 19 [1995], p. 72-74 et p. 83-84). Nous maintenons dans le cas qui nous intéresse l'emploi du terme «oracle», même s'il ne s'agit pas d'une manifestation divine sollicitée par les hommes. En effet, d'une part, le cadre est celui qui est habituel pour les oracles sollicités, à savoir la sortie processionnelle du dieu, et d'autre part, le dieu formule (*ḏd*) ses directives de manière «explicite». On notera l'emploi particulier du verbe *spr* dans le récit de Platon. Habituellement, ce sont des individus qui sollicitent (*spr*) l'oracle du dieu (voir par ex. J.-M. Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose*, p. 389, *s.v.*). Ici, par un renversement qui marque le caractère prodigieux de l'événement, le verbe est employé pour évoquer l'initiative de la divinité. Voir dans le même registre l'emploi du terme *spr* pour le choix d'un lieu de culte par la divinité dans l'inscription n°61 de la tombe de Pétosiris (cf. Cl. Traunecker, *in* E. Graefe, U. Verhoeven (éd.), *Fs. Derchain* [*OLA* 39], 1991, p. 311).

[74] Ph. Collombert, *op. cit*., p. 63-70.

constituait l'*incipit* classique de ces textes. De même, les termes employés pour décrire l'oracle lui-même relèvent aussi souvent de la même phraséologie. L'importance accordée au visage (*ḥr*) du dieu, dont le mouvement exprime sa volonté de s'adresser à Platon, rappelle certes dans le même contexte une série d'expressions dans lesquelles le visage marque l'orientation prise par la divinité vers la butte de Djêmé[75]. Mais plus généralement, l'action de «tourner le visage» (*rdj ḥr*)[76] intervient depuis le Nouvel Empire pour évoquer l'expression de la volonté divine[77] qu'il soit question d'oracles[78] ou simplement de directions prises par la barque divine[79]. Répétée trois fois dans le texte, elle marque un choix du dieu de sa propre initiative. Ce visage est dans un cas celui d'Amon lui-même, dans les deux autres celui de la statue du dieu qui le représente. La distinction qui est faite dans le texte entre Amon et son «image vivante» Amon d'Opé de Djêmé, soulignée par la différence de pronom (2e pers. / 3e pers.) est d'ailleurs particulièrement remarquable. Le dieu Amon rejoint (*spr*) l'idole pour marquer par elle sa volonté[80] et c'est par le truchement de cette effigie que le dieu investit alors de sa puissance (*šfyt*)[81] le destinataire du message divin et lui révèle ses «directives» (*sḫrw*). Là encore, il s'agit du terme consacré pour décrire les révélations du dieu dans des contextes oraculaires[82], et certains dieux dont la délivrance d'oracles est une caractéristique portent l'épithète *pȝ jr sḫrw*[83] ou *wḏ sḫrw*[84]. Le récit laisse peu d'indications ici pour définir le contenu de ces «directives», mais, si l'on comprend bien le texte, il apparaît qu'elles font l'objet d'une interprétation de la part de Platon qui les «délie» (*wḥ˓*) et qu'elles constituent des «bienfaits» pour ce dernier. Le mode d'expression même de ces directives n'est pas explicité, le terme *ḏd*[85], «dire» ne pouvant être pris pour preuve d'un éventuel message verbal du dieu. En tout état de cause,

[75] *Urk.* VIII, 72, §87b; voir Ch. Sambin, *BIFAO* 92 (1992), p. 178-179.

[76] Pour l'expression appliquée à une divinité, voir notamment Y. Koenig, *Le papyrus Boulaq 6* (*BdE* 87), 1981, p. 29, n. (j).

[77] Sur cette question, voir l'excellente synthèse présentée par Y. Volokhine, *Le visage dans la pensée et la religion de l'Égypte ancienne*, thèse de doctorat de l'Université de Genève, 1998, chapitre 5.2, ouvrage auquel nous empruntons les deux exemples suivants.

[78] Par ex. *Urk.* IV, 1656, 5.

[79] Par ex. K*RI* VI, 709, 15-16.

[80] Pour une distinction analogue entre Amon et son idole dans les textes oraculaires plus anciens, voir J.-M. Kruchten, *Le grand texte oraculaire de Djéhoutymose*, p. 337-339.

[81] Sur les connotations particulières de ce terme en lien avec Amon, voir K. Sethe, *Amun und die Acht Urgötter von Hermopolis,* 1929, §31-32.

[82] G. Posener, *Ann CF* 68 (1968), p. 402-403.

[83] On peut citer Khonsou thébain mais aussi Amon de Siwa et peut-être également Amon de Bahariya. Cf. G. Posener, *loc. cit.*; F. Colin, *BIFAO* 97 (1997), p. 95 et n. 28.

[84] Sur le socle Covington, le dieu est dit *wḏ sḫrw n tȝ r-ḏr=f*, «qui édicte ses directives à la terre entière» (G. Daressy, *ASAE* 10 [1910], p. 39-40; Cl. Traunecker, *Coptos*, 1992, p. 386).

[85] C'est le verbe le plus fréquemment employé dans les comptes rendus oraculaires pour évoquer la manière dont le dieu manifeste sa volonté, sans qu'il soit nécessairement question d'oracle «parlé». Cf. P. Vernus, *BIFAO* 75 (1975), p. 14-15, n. (f); Cl. Traunecker, *in* J.G. Heintz (éd.), *op. cit*, p. 42; J.-M. Kruchten, *ibid*., p. 62.

la médiation de l'idole d'Amon d'Opé entre Amon et Platon rend nécessaire cette interprétation du message transmis et l'on songe — mais Platon n'y songeait-il pas lui-même ? — à la scène célèbre de la consultation de l'oracle d'Amon de Siwa par Alexandre le Grand au cours de laquelle un prêtre interprète les mouvements de l'effigie divine[86].

Pour expliciter les circonstances dans lesquelles Amon s'est manifesté à Platon, il faut aussi prendre en compte le fait que, d'après ce que l'on peut reconstituer du récit, le stratège, dont la circonscription est fort étendue, était présent assez fréquemment à Karnak. On sait certes que lors des grandes festivités thébaines, principalement la fête de la Vallée, les plus hauts fonctionnaires étaient présents[87]. Mais il s'agit ici de célébrations qui, pour celle du 20 Thot à tout le moins, semblent de faible envergure, et aucune des dates ne permet non plus de les rattacher aux fêtes du début de la décade. Comment expliquer la présence de ce haut fonctionnaire dans le temple en ces circonstances? J. Quaegebeur a démontré comment le stratège et, à un degré inférieur, l'épistate ou un «représentant» (*rd*) assurant apparemment la même fonction, jouaient un rôle de premier plan dans les activités judiciaires se déroulant au sein des temples, ce que l'on perçoit notamment à travers les serments démotiques[88]. Il est probable que la consultation oraculaire des dieux ait pu intervenir aussi dans ce contexte, les divinités présidant en effet à la justice à la porte des temples, comme le montrent fréquemment les bandeaux de dédicace des *rwt-dj-mɜʿt*, les «portes-où-est-rendue-la-justice»[89]. La riche documentation des «questions oraculaires» révèle une continuité parfaite dans la pratique de la consultation judiciaire de l'oracle entre le Nouvel Empire et l'époque gréco-romaine[90]. Comme le note D. Frankfurter, le genre oraculaire acquiert même à partir de la Basse Époque une place centrale au sein des activités du *scriptorium* des temples et s'avère être l'un des types de textes où l'usage du grec s'impose le plus vite[91]. Dès lors, nous suggèrerons l'hypothèse que les oracles reçus par Platon aient pu s'être produits alors que le stratège présidait lui-même, en sa qualité de prophète d'Amon, à des séances où le dieu était interrogé sur des questions judiciaires. Nous sommes malheureusement peu documentés sur l'existence et le déroulement de telles séances mais on peut postuler qu'elles s'intégraient comme aux époques précédentes à des

[86] K.P. Kuhlmann, *Das Ammoneion. Archäologie, Geschichte und Kuktpraxis des Orakels von Siwa* (*AV* 75), 1988, part. p. 141-143.

[87] Cf. P.W. Pestman, *Il processo di Hermias*, 1992, p. 184, n. (a).

[88] J. Quaegebeur, *in Mélanges Théodoridès*, 1993, p. 215-216; voir aussi W. Clarysse, *in* D. Valbelle, J. Leclant (éd.), *Le décret de Memphis. Colloque de la Fondation Singer-Polignac*, Paris, 1999, p. 54.

[89] Sur cette association probable entre la *rwt-dj-Mɜʿt* et la consultation oraculaire, voir Cl. Traunecker, *Coptos*, 1992, p. 373-379; Ch. Sambin, *BIFAO* 92 (1992), p. 180-184.

[90] Voir dernièrement D. Valbelle, G. Husson, *in Studies Quaegebeur* II (*OLA* 85), 1998, p. 1055-1071; A. von Lieven, *Altorientalische Forschungen* 26 (1999), p. 79-95; K.-Th. Zauzich, *in* P.J. Frandsen, K. Ryholt (éd.), *The Carlsberg Papyri* 3 (*CNIP* 22), 2000, p. 1-25.

[91] *Op. cit*., p. 153.

sorties processionnelles du dieu[92]. En tout état de cause, l'implication de Platon dans les cultes de Djêmé que la statue du Caire révèle, tout comme ses charges dans le temple de Khonsou-dans-Thèbes-Neferhotep ou dans les temples d'Hermonthis pourraient bien constituer la contrepartie religieuse des charges judiciaires qu'il devait exercer par ailleurs au sein des différents sanctuaires de sa circonscription[93].

Religion et politique dans la Thébaïde au début du Ier s. av. J.-C.

Le récit de l'oracle d'Amon à Platon montre que le stratège ne faisait pas que gérer, en présidant aux serments, la «crainte des dieux»[94], mais qu'il pouvait également la ressentir intimement. Néanmoins, sans dénier à la profession de foi du stratège tout accent de sincérité, il n'est probablement pas déplacé de voir aussi dans les manifestations oraculaires décrites par Platon et dans la consécration même de la statue des événements politiques. Même si de nombreux éléments d'interprétation nous manquent, nous pouvons supposer que Platon a utilisé l'oracle d'Amon pour asseoir sa position au sein de son sanctuaire et, dans le contexte troublé qui est celui de la Thébaïde au début du Ier s. av. J.-C., il est probable qu'il y ait eu là une volonté de mieux contrôler le domaine thébain, sachant que la voie de l'oracle pouvait tout aussi bien servir les intérêts des séditieux[95]. De fait, le pouvoir lagide et ses représentants se trouveront, quelques années plus tard, face à l'une des plus importantes révoltes qu'ait connues l'époque ptolémaïque[96]. Nous avons vu que la majeure partie de la documentation concernant la famille de Platon avait trait à la révolte de 88 av. J.-C., qui,

[92] Voir l'exemple illustré fourni par le papyrus Brooklyn 47.218.3 = R.A. Parker, *A Saïte Oracle Papyrus from Thebes*, 1962.

[93] Sur les serments «à la porte de Djêmé» et les rapports entre théologie et justice, voir D. Devauchelle, *RdE* 48 (1997), p. 260-263; voir aussi O. el Aguizy, *BIFAO* 96 (1996), p. 1-11. Il n'est pas inutile de mentionner l'ostracon démotique oBM 26086, qui comporte un serment prêté à la porte de Djêmé devant le représentant de Platon (*p3 rd Pltn*). Cf. U. Kaplony-Keckel, *Die demotischen Tempeleide* (*ÄgAbh* 6), 1963, nº165, p. 275-276. La mention de l'année n'est que partiellement conservée (an 10 [+x]), mais l'activité du scribe du texte est attestée par ailleurs entre 103/102 et 99/98 av. J.-C. (*ibid*., p. 276, n. 1), c'est-à-dire approximativement au moment où Platon junior était stratège. Néanmoins, le contexte ne permet pas de définir s'il s'agit effectivement de ce Platon et si le représentant est bien dans ce cas une instance officielle ou une simple partie prenante dans l'affaire. On notera aussi, sans pouvoir assurer un quelconque lien avec notre dossier, l'existence d'un serment démotique prêté dans le temple de Khonsou-dans-Thèbes-Neferhotep devant *P3-šr-Wsjr* fils de Platon. Cf. U. Kaplony-Heckel, *FuB* 10 (1968), p. 153.

[94] Sur l'importance de cette notion dans la religion égyptienne tardive, voir Cl. Traunecker, *in* J.G. Heintz (éd.), *op. cit*., p. 35-54.

[95] On peut citer le cas de l'*Oracle du Potier* aux accents hellénophobes (cf. B.C. McGing, *AfP* 43, 1997, p. 296). Sur ce texte, voir la synthèse de W. Huss, *Der makedonische König und die ägyptischen Priester*, 1994, p. 165-179; et dernièrement A. Kerkeslager, *in* I. Shirun-Grumach (éd.), *Jerusalem Studies in Egyptology* (*ÄAT* 40), 1998, p. 67-79.

[96] Pour des aperçus généraux de la documentation et des problématiques, voir l'étude classique de Cl. Préaux, *CdE* XI (1936), p. 522-552; celle de W. Peremans, *in* H. Maehler, V.M. Strocka (éd.), *Das Ptolemäische Ägypten*, 1975, p. 39-50; et la synthèse récente de B.C. McGing, *AfP* 43 (1997), p. 273-314; voir aussi K. Vandorpe, *in Hundred-Gated Thebes*, 1995, p. 232-235; *id*., *in* L. Mooren (éd.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World* (*Stud-Hell* 36), 2000, p. 405-436.

comme le raconte Pausanias (I.9.3), fut sévèrement reprimée, après trois ans de troubles, par Ptolémée IX Sôter II. Avant cette épilogue sanglant, qui provoque la réorganisation administrative et militaire de la région[97] et la destitution des fonctionnaires fidèles à Ptolémée X, comme ce fut le cas probablement pour Platon et ses proches, la correspondance de celui-ci laisse percevoir des disparités locales dans l'attitude des habitants de la Thébaïde vis-à-vis de l'autorité qui les gouverne[98]. Les habitants de Pathyris semblent ainsi particulièrement fidèles au pouvoir lagide et à ses représentants siégeant à Latopolis[99]. *A contrario*, il n'est sans doute pas fortuit que ce soit aux territoires de ces deux villes que se sont attaqués en 91 av. J.-C. des «rebelles»[100]. Cette opposition, de nature endémique, semble fomentée pour une grande part à Thèbes et à Hermonthis, et une telle partition de la région est déjà observable en 132/130 av. J.-C., lors de l'accession au pouvoir à Thèbes d'un roitelet égyptien nommé Harsiésis. Alors que le clergé thébain soutient cette révolte et la finance[101], les Pathyrites ne s'y rallient pas[102]. Quant aux Hermonthites, une longue querelle les opposait traditionnellement aux Pathyrites[103] et les plaçait naturellement dans le camp thébain. Dans l'inscription de la statue, se trouve une évocation, malheureusement lacunaire, de la «protection» de la ville d'Amon exercée par Platon, peut-être vis-à-vis de «rebelles» ou «ennemis du dieu» pour reprendre les dénominations couramment employées dans les textes officiels. Les charges sacerdotales qu'occupe Platon le jeune à travers les différentes circonscriptions, et notamment à Ermant et à Thèbes, lui permettaient en tout cas d'exercer une forme de contrôle sur le clergé local et l'administration des temples.

Il est clair que, dans ce contexte, le contrôle de l'oracle d'Amon d'Opé constituait un atout politique décisif. Un texte littéraire démotique illustre très clairement les enjeux de pouvoir qui étaient liés aux rites de Djêmé et à la procession de la barque d'Amon dans la Thèbes tardive. Il s'agit du papyrus Spiegelberg, datant du I^er^ s. ap. J.-C., récemment réétudié par Fr. Hoffmann[104] et Cl. Traunecker[105]. Ce roman, mettant en scène entre autres le roitelet Pédoubastis, noue son intrigue autour des convoitises que suscitent la prébende d'Amon et le contrôle de la barque du dieu. On notera que celle-ci joue un rôle oraculaire au cours des fêtes auxquelles elle participe. Cl. Traunecker a montré de manière convaincante que le texte pouvait refléter l'importance accrue prise par les liturgies de Djêmé à Thèbes et qu'il trouvait des

[97] D. Devauchelle, J.-Cl. Grenier, *BIFAO* 82 (1982), p. 168-169.

[98] B.C. McGing, *op. cit.*, p. 298: «We might surmise in the Thebaid a mixture of local rivalry, differing dynastic loyalties and straightforward revolt against the whole Ptolemaic administration.»

[99] Cl. Préaux, *op. cit.*, p. 549-550.

[100] Pdem Berlin 13608, publié par W. Spiegelberg, *ZÄS* 65 (1930), p. 53-57; voir aussi U. Kaplony-Heckel, *ZÄS* 121 (1994), p. 75-91. Pour le toponyme désignant le Latopolite, voir aussi *supra* n. 47.

[101] R. Bogaert, *CdE* LXIII (1988), p. 145-154.

[102] P.W. Pestman, *in PLBat* 14, 1965, p. 50 et n. 23.

[103] W. Clarysse, J.K. Winnicki, *in The Judean-Syrian Egyptian Conflict*, 1989, p. 42-45.

[104] Fr. Hoffmann, *in Hundred-Gated Thebes*, 1995, p. 43-60.

[105] Cl. Traunecker, *ibid.*, p. 183-201.

échos singuliers dans certains événements historiques survenus dans le courant de l'époque ptolémaïque, notamment la sédition d'Harsiésis que nous avons évoquée plus haut[106]. Trop d'éléments nous font défaut pour préciser le contexte dans lequel Platon s'attache à se présenter comme l'interlocuteur d'Amon, le dépositaire de ses «directives» et le protecteur de sa cité. On ignore notamment quelles étaient les relations du stratège avec la puissante famille du premier prophète d'Amon[107], fonction fortement liée, à l'époque ptolémaïque, aux cultes de Djêmé[108]. L'oracle d'Amon permettait-il à Platon de prendre un ascendant sur cette partie du clergé ou intervient-il dans un contexte de crise grave? L'événement révèle en tout cas le lien privilégié qui s'instaure entre les clergés des temples égyptiens et les représentants du pouvoir lagide, qui endossent volontiers les attributs de chefs «charismatiques». Au I^er^ s. av. J.-C., ce type de relation est bien illustré notamment par le décret bilingue édicté par les prêtres d'Amon-Rê en l'honneur du stratège Kallimachos en 39 av. J.-C.[109] L'évergétisme de l'administrateur grec y est loué dans un panégyrique qui n'est pas sans évoquer les formulations des autobiographies égyptiennes traditionnelles vantant l'action d'un personnage écartant la famine, restaurant les cultes ou promouvant la «vérité et la justice». En remerciement pour l'action bénéfique de Kallimachos, les prêtres décident «qu'on lui consacre, à son jour anniversaire, dans les endroits les mieux exposés du sanctuaire du très grand dieu Amonrasonthêr, trois statues, l'une offerte par les prêtres et en pierre dure, deux offertes par la cité, l'une de bronze, l'autre pareillement de pierre dure»[110]. En se présentant comme élu par la divinité, Platon visait lui aussi à asseoir son autorité sur un fondement susceptible d'être reconnu par l'ensemble des Thébains, tentative que l'histoire révélera être sans succès.

CONCLUSION

Le portrait de Platon le jeune que sa statue, complétée par les sources papyrologiques, permet d'esquisser est finalement d'une singulière portée historique. Ce personnage est le descendant d'une famille alexandrine prestigieuse qui, installée à Esna, a accédé progressivement, dans le dernier quart du II^e^ s. av. J.-C., au contrôle d'une grande partie de la Thébaïde pour le compte des pharaons lagides. Son père accède au tournant du I^er^ s. au poste

[106] *Ibid*., p. 200-201; parallèlement, le pouvoir lagide semble aussi accorder aux cultes de Djêmé une attention particulière à des fins politiques. Voir *id*., *in Studies Quaegebeur* II, 1998, p. 1222-1223.

[107] En 101 av. J.-C., cette charge est tenue par Espmêthis. Cf. P.W. Pestman, J. Quaegebeur, *Recueil de textes démotiques et bilingues* I, 1977, p. 141-142; H. De Meulenaere, *in Studies Quaegebeur II*, 1998, p. 1117.

[108] J. Quaegebeur, *in Hundred-Gated Thebes*, 1995, p. 156.

[109] Voir R. Hutmacher, *Die Ehrendekret für den Strategen Kallimachos* (*Beiträge zur klassischen Philologie* 17), 1965; É. Bernand, *La prose sur pierre*, 1992, n° 46, I, p. 106-109; II, p. 109-115; A. Farid, *Die demotischen Inschriften der Strategen*, 1993, p. 49, n°XIX et pl. 17; voir aussi par exemple la base de statue portant une dédicace au stratège de l'Hermopolite par le clergé de Thot. Cf. en dernier lieu É. Bernand, *Inscriptions grecques d'Hermoupolis Magna et de sa nécropole* (*BdE* 123), 1999, p. 19-20, n° 3 (II^e^-I^er^ s. av. J.-C.).

[110] l. 27-28 = É. Bernand, *La prose sur pierre*, p. 108.

élevé de stratège de la Thébaïde. Lui-même, issu d'un mariage mixte puisque sa mère porte un nom égyptien, atteint le poste de stratège de plusieurs nomes autour d'Esna et de Thèbes. Dans la pratique de l'administration, il fait parvenir des lettres rédigées en grec à ses subordonnés. Dans le domaine religieux, on le voit très implanté dans les différents clergés locaux et notamment à Thèbes. Certains de ses titres et le fait qu'il reçoive et interprète les oracles d'Amon révèlent sa parfaite connaissance de la langue égyptienne et des rituels pharaoniques. Nous sommes donc en présence d'un cas qui illustre le parfait bilinguisme des plus hautes sphères de l'administration à cette époque[111], et il apparaît que la pratique de la justice au sein des temples devait requérir cette compétence. Une telle implication d'un fonctionnaire grec dans la vie religieuse locale est peut-être exceptionnelle par son intensité, mais nous avons constaté qu'elle s'accordait par ailleurs avec ce que l'on sait des prérogatives du stratège au sein du temple égyptien. De toute évidence, la transition vers une administration gérée par des stratèges indigènes s'est faite de manière peu sensible et il ne s'agit probablement pas tant d'une concession faite au «nationalisme» égyptien[112] que d'une évolution logique de l'intégration des élites grecques dans la *chôra*. Les querelles dynastiques des souverains lagides affaiblissant leur autorité sur une Thébaïde encline à la rébellion, il n'est finalement pas étonnant de voir, au début du I^er^ s. av. J.-C., les stratèges grecs devoir emprunter les voies du pouvoir théocratique pour rester maîtres d'une situation précaire.

De ce face-à-face inattendu entre Amon et Platon, on déduira aussi la possibilité effective d'une rencontre intime des cultures, même si la statue porte une inscription d'une parfaite «égyptianité». Au sein d'une famille importante originaire de la capitale lagide, même exilée au cœur de la Haute-Égypte, se transmettait sans nul doute aussi la riche culture alexandrine nourrie de philosophie et de science grecques. Certains auteurs ont montré dans quelques textes provenant d'Edfou[113], d'Esna[114] ou de Kom Ombo[115] la probable influence de la littérature ou de la philosophie grecque sur la composition des textes religieux ptolémaïques ou romains[116]. S'il fallait tenter de définir la personnalité des auteurs de tels textes, Platon le jeune pourrait précisément être, je crois, un de ces scribes dévoués aussi bien à Hermès qu'à Thot.

[111] Notons que dans la correspondance adressée par le stratège Platon à Nechturis, rédigée pour l'essentiel en grec, se trouve une lettre en démotique (pHeid. dem. 750a, anc. 650a), dans laquelle le destinataire est salué «devant le dieu Montou». Cf. W. Spiegelberg, *ZÄS* 42 (1905), p. 52-53; E. Van't Dack, *in The Judean-Syrian Egyptian Conflict*, 1989, p. 148, doc. 5. Pour un cas contemporain comparable, voir M. Chauveau, in D. Valbelle, J. Leclant (éd.), *Le décret de Memphis*, 1999, p. 33-35.

[112] H. Bengtson, *Die Strategie in der hellenistischen Zeit* III *(MBPF* 36), 1952, p. 90-91.

[113] J. Yoyotte, *in Religions en Égypte hellénistique et romaine. Colloque de Strasbourg. 16-18 mai 1967*, 1969, p. 127-141; Ph. Derchain, *RdE* 26 (1974), p. 15-19.

[114] M. Broze, *BIFAO* 99 (1999), p. 63-72.

[115] Ph. Derchain, *BSEG* 22 (1998), p. 17-20.

[116] Sur la question de l'influence de la culture grecque sur la littérature de l'Égypte tardive, voir récemment H.J. Thissen, *SAK* 27 (1999), p. 369-387 et les réserves émises par M. Chauveau, *op. cit.*, p. 37-38.

Résumé / Abstract

Publication de la statue ptolémaïque Caire JE 38033 découverte par Legrain dans la «Cachette» de Karnak. Le propriétaire de la statue, Platon, fils de Platon, et sa famille sont connus par un ensemble de sources grecques et démotiques qui permettent de démontrer qu'il était stratège de plusieurs nomes en Thébaïde au début du Ier s. av. J.-C. La statue porte une inscription commémorant plusieurs oracles adressés par le dieu Amon à Platon dans le temple de Karnak à l'occasion de fêtes de Djêmé.

Publication of the ptolemaic statue Cairo JE 38033 found by Legrain in the "Cachette" of Karnak. The owner of the statue, Plato, son of Plato, and his family are known through several greek and demotic sources, which allow to demonstrate that the he was a strategos of several nomes in the Thebaïd at the beginning of the first century B.C. This statue bears an inscription commemorating several oracles addressed by the god Amun to Plato in the temple of Karnak during the festivals of Djêmé.

Statue Caire JE 38033,
vue avant et arrière
(cl. A. Lecler / IFAO).

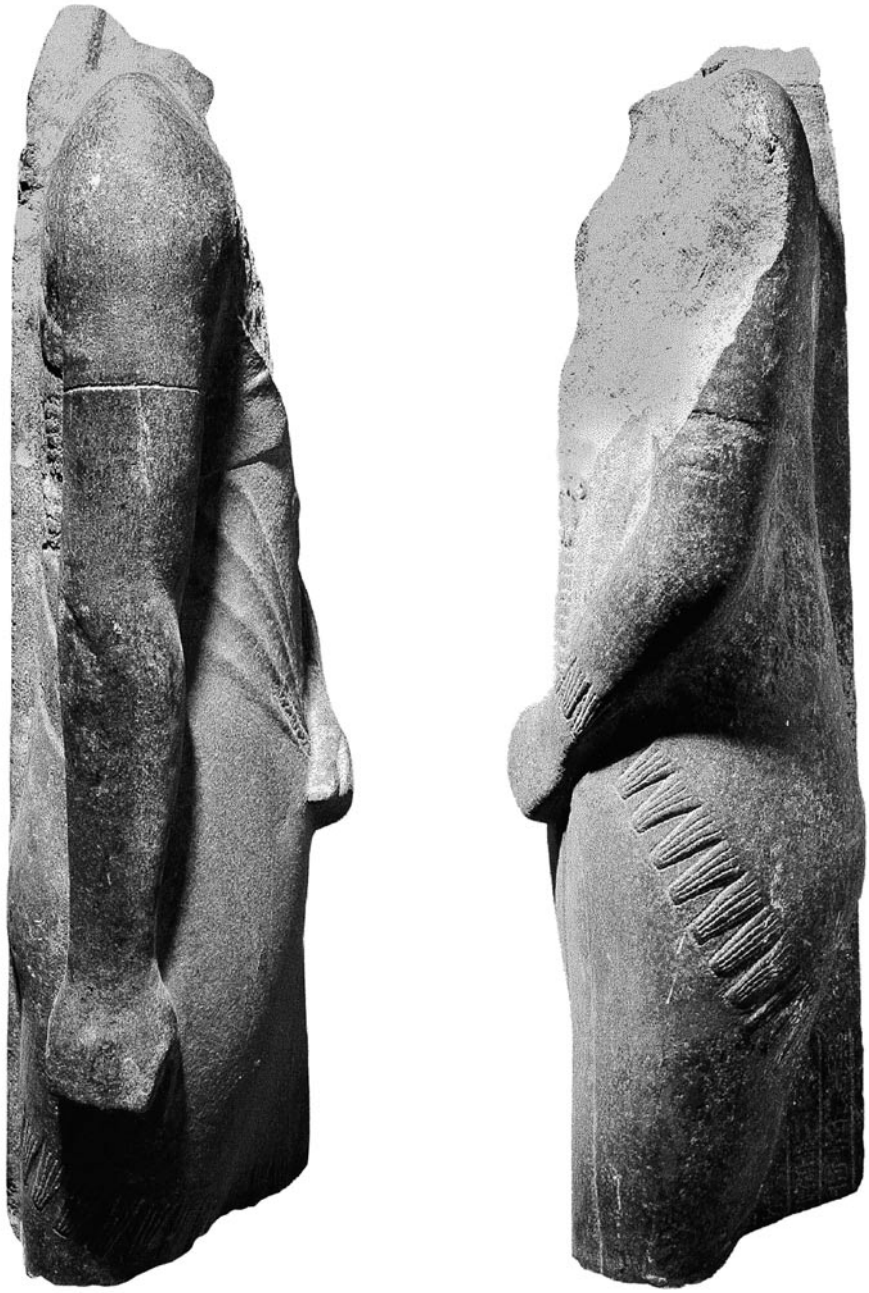

Statue Caire JE 38033,
profils
(cl. A. Lecler / IFAO).

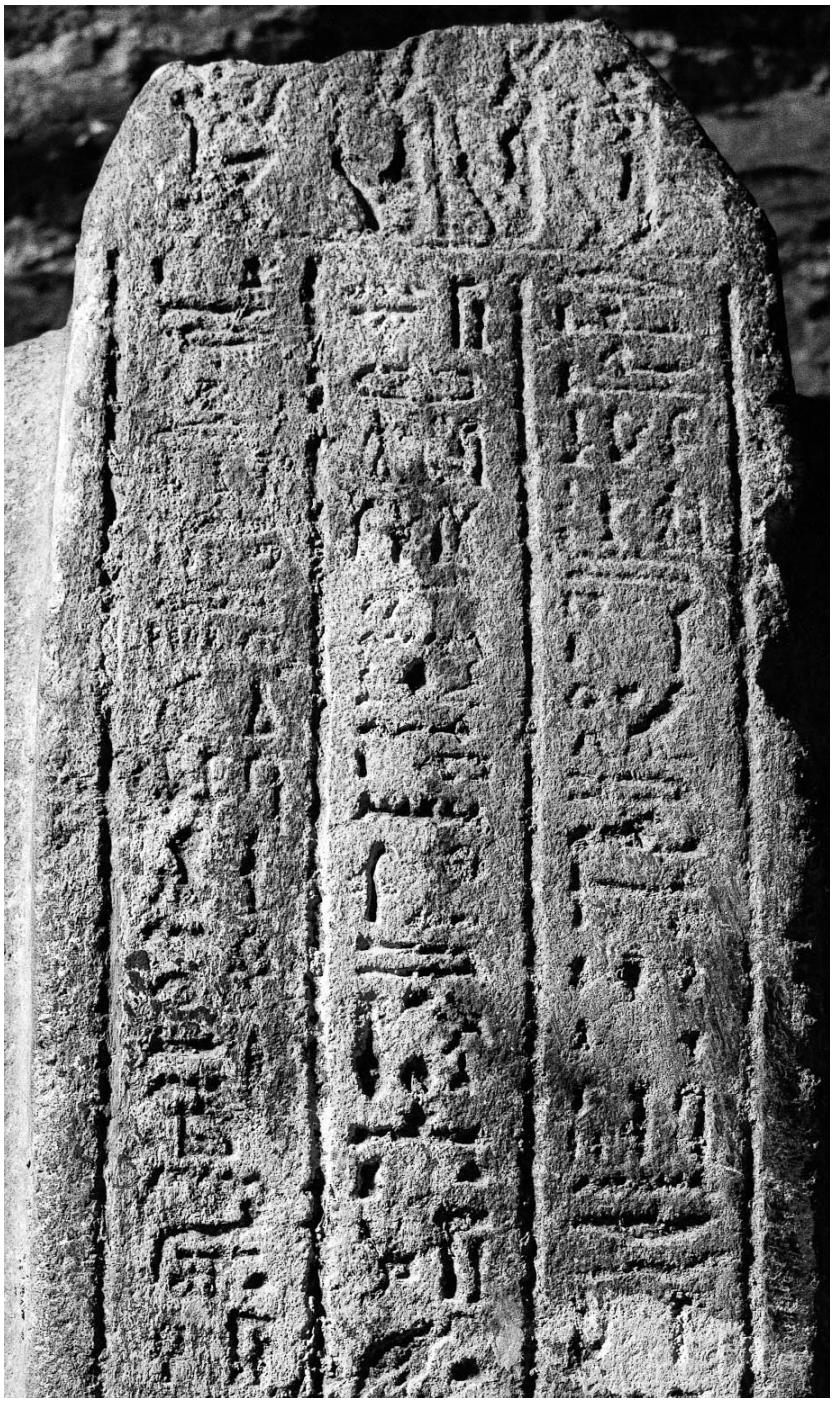

Statue Caire JE 38033,
pilier dorsal, détail (1)
(cl. A. Lecler / IFAO).

Statue Caire JE 38033,
pilier dorsal, détail (2)
(cl. A. Lecler / IFAO).

Statue Caire JE 38033,
pilier dorsal, détail (3)
(cl. A. Lecler / IFAO).

Statue Caire JE 38033,
pilier dorsal, détail (4)
(cl. A. Lecler / IFAO).

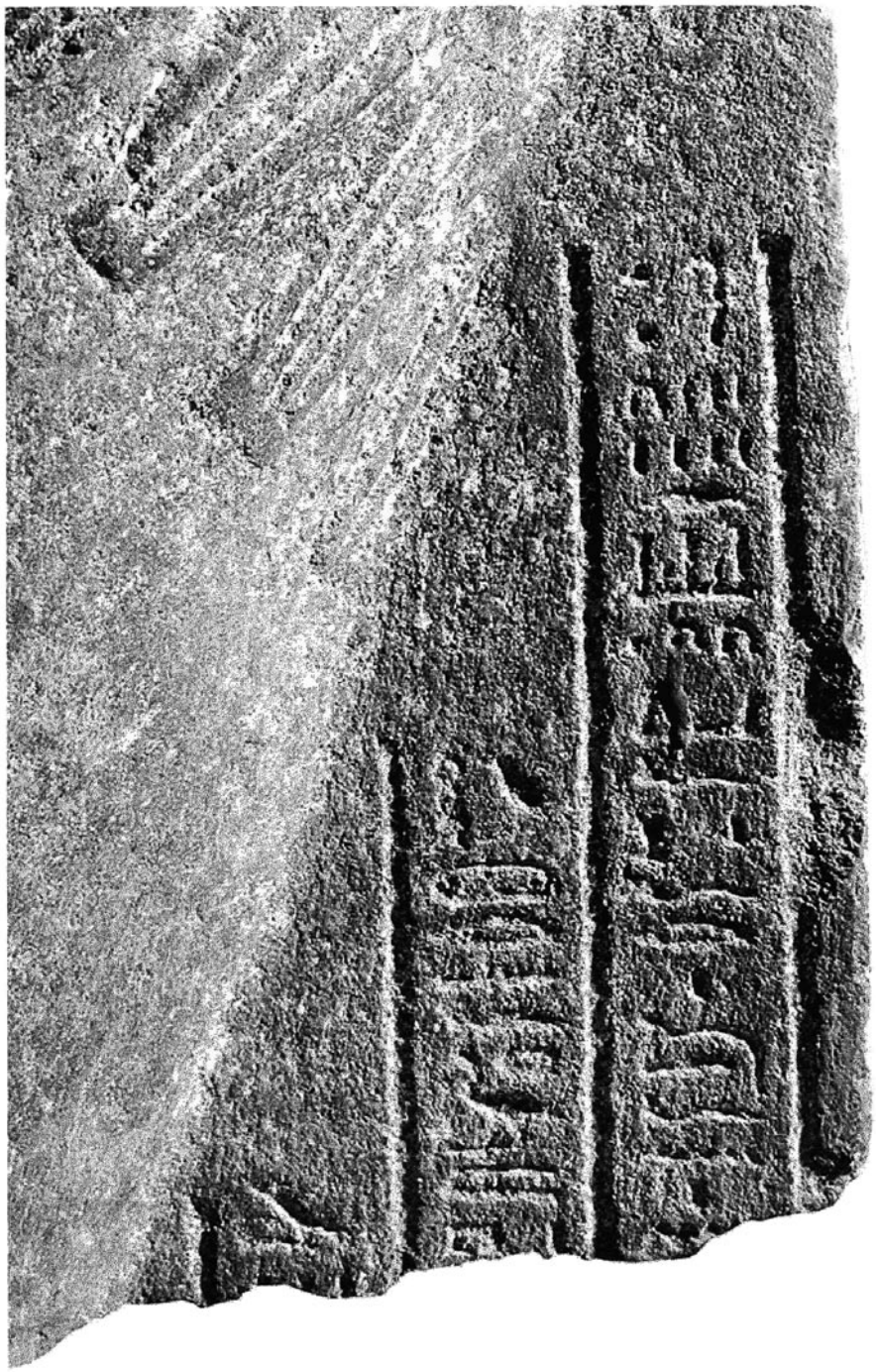

Statue Caire JE 38033,
épaisseur du pilier dorsal, côté gauche
(cl. A. Lecler / IFAO).